



Nouvelles
formes

d'installations

en zones rurales

UN ÉTAT DES LIEUX



Agora des colibris

S'installer à la campagne

Mode d'emploi



Un départ en quête de sens

Depuis 15 ans, des dizaines de milliers de personnes quittent les métropoles pour retrouver une qualité et un sens à leur vie. Surtout depuis les confinements consécutifs à la pandémie de Covid-19 et l'augmentation des coûts du logement urbain. Au-delà du confort recherché, beaucoup de celles et ceux qui s'installent à la campagne ou dans des villes moyennes aspirent à mener **une vie plus sereine, plus écologique**, avec davantage de liens sociaux, et à développer une nouvelle façon de travailler qui nourrisse les communs.

Ce nouvel « exode » vers les territoires ruraux, s'il concourt souvent à y faire grimper le prix des logements, apporte **un brassage précieux de populations, de cultures et de compétences**. Ces néoruraux contribuent à redynamiser de nombreuses campagnes, à renforcer la population locale et, du coup, l'emploi et les services publics. Ils initient ou accélèrent aussi des transitions locales plus écologiques.

Cette greffe des néoruraux n'est pas, pour autant, un long fleuve tranquille... L'accueil et l'accompagnement de leurs installations, en habitats groupés ou atypiques, et de leurs activités professionnelles novatrices ne sont pas toujours au rendez-vous. Et une partie de ces urbains, tentés par ce changement de vie mais en proie à mille questions, finit par renoncer.



Agora 2020

Un laboratoire démocratique très réussi

En 2020, notre Agora sur « Les nouvelles formes d'installations en zones rurales » leur était destinée. Durant une année, à travers **quatre grandes rencontres en France et une dizaine de webinaires thématiques**, plusieurs centaines de citoyennes et citoyens ont croisé leurs regards et leurs attentes avec ceux de nombreux experts de la ruralité : élus, professionnels de l'accompagnement, associations, chercheurs...

Les apports de chacun ont contribué à construire un récit autour d'une nouvelle ruralité plus écologique et solidaire en émergence. Les contributions de nos divers experts ont apporté des pistes de réflexion et des outils d'accompagnement indispensables à de nombreux porteurs de projet. Et les échanges, à l'arrivée, ont été d'une grande richesse.

Si riches que nous voulions les rendre accessibles à toutes celles et ceux qui n'ont pu, ou seulement en partie, suivre ce cycle de l'Agora 2020. En extrayant les pépites de ces conférences, débats, ateliers de travail, etc., en les proposant parfois sous un format vidéo de moins de 10 minutes, nous avons voulu mettre **ce trésor de l'Agora 2020 à libre disposition** du plus grand nombre.

Notamment pour toutes celles et ceux qui envisagent de partir des grandes villes.

Sans prétendre constituer un guide d'accompagnement adapté à chaque projet, cet ouvrage autour de l'Agora 2020 propose des outils permettant à toutes et tous de **poser les premières pierres d'un changement de vie et de travail**.

Nourrir les basculements de territoires

Forts de ces apprentissages collectifs et des échanges durant cette Agora, nous avons acquis la conviction que le « système des grandes villes » (à l'étalement irrépressible, au besoin d'aller toujours plus vite, aux pollutions grandissantes, aux coûts exorbitants...) est incompatible avec un monde écologique et humain. Néanmoins, une large majorité d'entre nous vivent au sein de ces « *métropoles barbares* », comme les nomme le géographe Guillaume Faburel... Que faire alors pour toutes celles et ceux qui ne peuvent en partir ? **Comment collectivement déconstruire** ce modèle délétère pour celles et ceux qui y vivent ou y travaillent, et pour changer de trajectoire ?

Et si les centaines d'expériences à l'œuvre dans les campagnes, en matière de travail en pluriactivité, de tiers-lieux professionnels ou de rencontres, d'habitats partagés, pouvaient non seulement revivifier des territoires socialement en friche, mais **essaimer ailleurs et inspirer** jusqu'aux zones urbaines et périurbaines ? Et si la société plus écologique et solidaire que nous espérons voir advenir était en train de s'inventer sous nos yeux dans les territoires ruraux ? Et si l'avenir de l'agriculture française se dessinait à travers de nouvelles formes d'installations et d'activités agroécologiques plus coopératives ?

Ainsi cet ouvrage s'adresse très largement à celles et ceux qui réfléchissent à changer de vie, et aux collectivités locales qui ont l'envie de s'engager dans une transition écologique et solidaire sans toujours savoir comment s'y prendre.

Au fur et à mesure de ses 15 années d'existence, susciter et accompagner localement de tels changements, systémiques et radicaux, est devenu l'ambition du Mouvement Colibris. En lien, là encore, avec des dizaines de partenaires experts, élus, professionnels et associatifs. **Créer partout, demain, de nouveaux défis de territoire, c'est l'objectif de notre campagne Nouvelle (R), pour une révolution locale, écologique et solidaire.**





→ Visualiser l'intégralité
des enregistrements
de l'Agora 2020.

RADIOSCOPIE DE LA NOUVELLE RURALITÉ

1 Les évolutions récentes des espaces ruraux 5

Plusieurs ruralités ; évolution des imaginaires de la campagne ; diversification socio-professionnelle ; le défi de redynamiser le rural.

2 Néoruralité : la tendance d'un exode urbain ? 11

L'urbain en questions ; les caractéristiques de la métropolisation ; le grand débranchement des métropoles.

NOUVEAUX MODES DE VIE ET D'HABITER

3 Faciliter l'accès à l'habitat en zones rurales 18

Faire le choix d'un habitat réversible et groupé ?

4 Les caractéristiques de l'habitat réversible 22

Philosophie et caractéristiques physiques des habitats légers ; l'accompagnement des collectivités sur le sujet ; les difficultés de la vie en habitat réversible.

7 Construire des territoires nourriciers 38

Les fragilités de notre système alimentaire révélées par les crises multiples ; le défi d'une relocalisation alimentaire des territoires ruraux ; les pistes pour les relever ; les néoruraux ont une carte à jouer ; deux outils remarquables (PARCEL et CRATER).

8 Pluriactivité : un atout mais un risque d'invisibilité 45

Les caractéristiques de la pluriactivité ; des atouts pour son installation mais aussi des écueils ; une contribution à l'évolution des normes du travail.

DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PLUS RÉSILIENTES

5 Le boom de l'ESS dans les campagnes 27

Les leviers d'action pour développer l'ESS en ruralité ; ses spécificités ; les avantages de l'ESS ; le projet Tressons.

6 Nouvelles formes d'installations agricoles 32

De nouveaux paysans pour faire face à l'urgence alimentaire en France ; les défis de l'installation agricole des néoruraux ; bien réfléchir aux échelles de l'installation ; un zoom sur les microfermes.

OUTILS ET ACCOMPAGNEMENT POUR RÉUSSIR SON INSTALLATION

9 Des outils pour l'accès au foncier et à l'habitat 49

Développer un autre usage du foncier et des terres agricoles ; faire évoluer les réglementations en matière de foncier et d'habitat ; plusieurs fonds de dotation issus de contributions citoyennes (Terre de Liens, Hameaux Légers, Coopérative Oasis, Villages Vivants).

10 La coopération, un bon levier pour s'installer 55

Coopérer pour mieux se relier entre acteurs locaux et construire des projets plus durables ; se former à diverses techniques mais surtout adopter des postures nouvelles ; l'aide des outils numériques libres et collaboratifs.

Les évolutions récentes des espaces ruraux

Les espaces ruraux ont subi des **transformations** importantes, particulièrement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et ce à plusieurs niveaux :

- **Démographie** : solde migratoire positif sur la période récente dans la plupart des départements et installation de nouvelles populations issues des villes.
- **Agriculture** : modernisation, intensification et mécanisation des pratiques agricoles et diminution de l'agriculture paysanne.
- **Imaginaire collectif** : modification des représentations et images associées à la campagne.

• **Recompositions socio-économiques, professionnelles et spatiales** : recul de l'emploi agricole, tertiarisation, nouveaux profils d'habitants, etc.

Cet exposé n'est pas exhaustif et traite de la ruralité à l'échelle nationale, sans prendre en compte les spécificités de chaque territoire.

Cette présentation se base essentiellement sur le travail de trois intervenants qui ont pris la parole au cours de la première rencontre de l'Agora 2020, les 7 et 8 février 2020 à Arles :



Cécile Gallien

Maire (LREM) de Vorey-sur-Arzon, vice-présidente de l'Association des maires de France (AMF) et membre du comité européen des régions.



Laurent Rieutort

Professeur de géographie à l'université Clermont-Auvergne.



Vincent Jannot

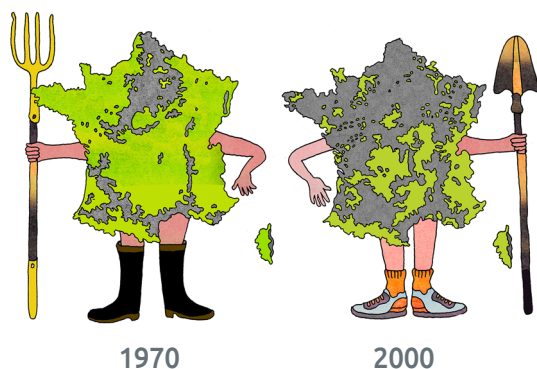
Directeur des programmes et partenariats à l'association Terre de Liens.

Caractéristiques démographiques

Des espaces ruraux complexes et divers

Lors de son intervention, Cécile Gallien a présenté les 200 propositions pour un agenda rural, remises en 2019 à Jacqueline Gourault, alors ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Ce rapport vise à « proposer des mesures pour mieux prendre en compte les territoires ruraux dans les politiques publiques

et s'appuyer sur les ressources et potentialités de ces territoires comme levier de développement ». L'élue fait le constat qu'il n'y a pas une ruralité mais des ruralités, des campagnes. Les territoires sont multiples et ont des spécificités. On ne peut donc appliquer les mêmes enjeux, les mêmes évolutions, les mêmes statistiques pour décrire « la » ruralité. Pour introduire son propos, Cécile Gallien rappelle que même l'Insee décrit le rural comme un « ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine, définie par le regroupement de plus de 2 000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti ».



Cette carte de France des espaces agricoles à haute valeur naturelle illustre la diversité des territoires ruraux. Elle montre non seulement que l'aspect « sauvage » des espaces naturels est très variable d'un territoire rural à l'autre, mais aussi que cette caractéristique varie dans le temps (en l'occurrence, le niveau de naturalité a fortement diminué en France entre 1970 et 2000 en raison de l'étalement urbain et du développement de l'agriculture intensive).

© Jeanne Macaigne

Cependant, depuis 2021, une nouvelle définition rompt avec une approche centrée sur la ville : « Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité » [Insee]. Toutefois, cette seule caractéristique ne permet pas d'appréhender l'hétérogénéité et la complexité des espaces ruraux.

En effet, les territoires ruraux présentent une forte diversité de densité de population, par exemple entre des zones de moyennes montagnes et de grandes cultures, mais aussi sur le plan des niveaux de vie et des activités économiques. C'est tout aussi vrai pour les niveaux de naturalité, c'est-à-dire le caractère sauvage d'un milieu naturel, comme on peut le voir sur la carte ci-dessus.

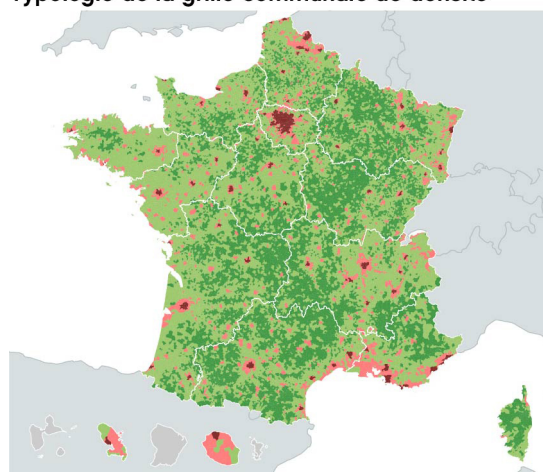
Caractéristiques démographiques sur le territoire

Au cours de sa présentation sur les populations des zones rurales et les dynamiques des territoires, le géographe **Laurent Rieutort** a montré que les zones peu denses et très peu denses représentent 90 % du territoire français, bien qu'elles ne regroupent que 35 % de la population française en 2015.

Évolutions de l'imaginaire collectif

Par ailleurs, avec la modernisation de la société et le passage à l'ère industrielle, une partie importante de la population rurale quitte la campagne pour trouver du travail ou poursuivre une vie meilleure en ville. Ces migrations, observées du début de l'ère industrielle jusqu'à la fin des années 1970, contribuent à donner une image négative des espaces ruraux et de l'agriculture paysanne traditionnelle : il faut passer à la modernisation, à la mécanisation, à l'urbanisation du territoire.

Typologie de la grille communale de densité



- Commune densément peuplée
- Commune de densité intermédiaire
- Commune peu dense
- Commune très peu dense
- Données non disponibles

Sources : Insee 2015, IGN GéoFla, 2015 • Réalisation : CGET, 2017

La carte ci-dessus présente une typologie de la grille communale de densité, dans laquelle on prend en compte la population communale et sa répartition dans l'espace.

Valérie Jousseume, géographe spécialiste de la ruralité, explique que lors de ce passage de l'ère paysanne à l'ère industrielle se met en place un « récit de la modernité » qui valorise le progrès matériel, censé nous permettre d'accéder au bonheur. Ce récit « projette sur les campagnes tout son mépris, son dégoût, ce qu'il ne veut plus être ». Naît alors la caricature du plouc, figure de l'antimoderne, qui incarne ce mépris et ce dégoût de la modernité vis-à-vis des campagnes, qui sont dénigrées et dévalorisées. Pourtant, elle constate que la jeunesse

contemporaine se libère de cette caricature du plouc, puisque les nouvelles générations ont un point de vue revalorisant sur les sociétés rurales et paysannes anciennes. « *Elles portent un regard positif sur la proximité avec la nature, la question du temps plus lent, la sobriété de ces sociétés, leur autonomie alimentaire et énergétique.* » Ainsi, elles participent à diffuser un regard neuf et attractif sur les campagnes, et à effacer ce complexe du plouc.

Vidéo : le plouc ou les caricatures des campagnes paysannes

Cependant, dès la fin du 20^e siècle, la campagne, beaucoup moins peuplée et dévalorisée, devient pour les urbains un espace de quiétude, de repos, de vacances.



© Bertrand Bouchez

Bernard Kayser, géographe et sociologue français spécialiste du monde rural, expliquait dans les années 1990 que l'imaginaire collectif se représentait les campagnes comme étant synonymes de beauté, de tranquillité et de liberté.

En effet, depuis les années 1980, cette vision dominante des campagnes perdure en France. Il y a une volonté de conserver la fonction productive des campagnes, mais en privilégiant avant tout le « spectacle » des campagnes. Ces dernières doivent constituer un patrimoine national, le paysage doit appeler à la contemplation.

Par exemple, l'agriculture est selon Bernard Kayser réduite à une simple activité productive qui doit perdurer mais sans avoir un quelconque effet sur l'espace. L'imaginaire collectif fait qu'on en arrive à vouloir préserver certains espaces, en multipliant par exemple la création de parcs naturels régionaux, afin que les campagnes conservent leur image de paysage naturel comme spectacle, qu'il faut préserver, mettre sous cloche et ne pas transformer. L'ironie est que ces représentations largement partagées n'empêchent pourtant pas une destruction massive des espaces naturels partout en France.



Affirmer que la campagne est d'abord un paysage (c'est-à-dire un espace culturel et symbolique, patrimoine national et collectif en somme) comme le fait l'opinion publique depuis la fin des années 1970, c'est poser catégoriquement une inversion des priorités dans l'aménagement de ce qui n'est pas la ville, c'est considérer le travail de la terre comme un élément qui n'a pas toute légitimité à bousculer l'organisation des espaces, c'est affirmer que le regard prime sur la production, que le droit de consommer ce spectacle du paysage existe et que cette mise en scène fait partie des valeurs qui nous réunissent.

Bertrand Hervieu et Jean Viard, sociologues, dans *Au bonheur des campagnes* (1996)

Caractéristiques socio-économiques

Diversification socio-professionnelle dans les espaces ruraux

Au-delà des données démographiques, comme le souligne Laurent Rieutort, les populations des zones peu denses sont soumises à des évolutions complexes. Les statistiques montrent qu'elles sont globalement plus âgées, moins qualifiées, qu'il y a des départs des jeunes actifs de 20-25 ans, et que certaines catégories socio-professionnelles sont en croissance et surreprésentées (classes populaires, employés, ouvriers).

Cependant, on observe une augmentation récente de la part des bacheliers et des diplômés du supérieur dans ces espaces peu denses. Par ailleurs, le rural attire aussi des familles un peu plus âgées, y compris avec des enfants. On enregistre en effet l'arrivée de nouvelles populations, malgré un ralentissement depuis la crise économique de 2008. On projette cependant une augmentation de ces migrations depuis le début de la pandémie de Covid-19 en 2020. Les villes, elles, perdent donc de ces familles avec enfants, et le poids des populations âgées en milieu urbain s'accroît, finalement presque plus que dans les espaces périurbains ou ruraux, où le rajeunissement commence à être significatif, du fait de l'arrivée de jeunes urbains. [→ Fiche 2]



Vincent Jannot



Quel avenir souhaitable pour les campagnes ?

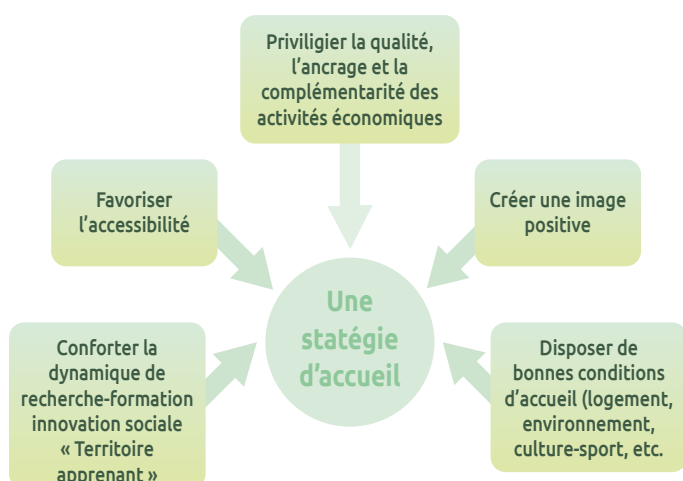
On peut citer une autre caractéristique marquante des territoires ruraux agricoles : les exploitations sont de plus en plus grandes, donc de moins en moins nombreuses, tout comme le sont les agriculteurs [→ Fiche 6].

Enjeux principaux : développement territorial et redynamisation

Selon Laurent Rieutort, cinq principaux enjeux permettraient de favoriser un développement territorial dans les espaces ruraux, allant dans le sens d'une revitalisation des campagnes et de la mise en place d'un meilleur cadre de vie pour toutes les populations :

- Tout d'abord, en modifiant l'image des espaces ruraux, afin de promouvoir une vision positive de la ruralité, sans pour autant effacer les fragilités et besoins des populations de ces territoires.
- Ensuite, en développant la mise en réseaux, pour soutenir les espaces de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs de l'économie productive, résidentielle, sociale et solidaire.
- En créant de l'interterritorialité, c'est-à-dire en identifiant et encourageant les complémentarités entre les territoires, et en renouvelant le dialogue sur la mise en place de schémas et stratégies communs et de nouvelles formes de gouvernance.
- En encourageant l'innovation et la dynamisation des territoires, à travers une ingénierie à la fois publique et privée, interterritoriale, technique et financière mais aussi d'animation et innovante. En effet, pour dynamiser et animer les territoires, il faut du temps, un peu d'action publique, des projets qui sont en résonance avec les particularités du territoire et une implication de tous les citoyens. Il est également nécessaire de partager les objectifs, les moyens, les responsabilités, et donc d'aller vers des démarches participatives pour construire ces politiques locales.
- Enfin, favoriser l'installation de nouveaux arrivants sur les territoires constitue un important levier de développement territorial. C'est possible à travers des politiques d'accueil et d'attractivité et un travail sur l'intégration pour éviter ou gérer d'éventuels conflits.

Le schéma ci-contre, réalisé par Laurent Rieutort, permet d'illustrer différents leviers sur lesquels il est important de travailler pour mettre en place une stratégie d'accueil efficace.



3 initiatives remarquables

La coopérative Railcoop

Créée en 2021, la **coopérative Railcoop** a pour ambition d'impliquer différents acteurs (citoyens, entreprises, collectivités, cheminots) pour développer une offre de transport ferroviaire « innovante et adaptée aux besoins de tous les territoires ».

Le déploiement du ferroviaire vient de la volonté de préserver la biodiversité, freiner l'artificialisation des sols et donc préserver les territoires. La coopérative explique que 90 % des Français résident à moins de 10 km d'une gare, pourtant 30 % de ces gares ne sont pas desservies, et le réseau est essentiellement concentré sur les mobilités entre grandes villes et les axes Paris-régions.

Le projet de Railcoop est donc de faire rouler des trains de passagers et de marchandises dans le cadre des services librement organisés, c'est-à-dire sans subventions publiques. Il s'agira de développer le trafic de jour comme de nuit, sur des liaisons nationales et internationales, mais aussi pour des dessertes locales qui vont dans le sens d'une redynamisation du territoire.

! Le 11 décembre 2022, **Railcoop** prévoit de lancer sa première ligne ferroviaire pour voyageurs, qui reliera Lyon à Bordeaux en passant par neuf autres villes, dont Roanne, Montluçon, Guéret, Limoges ou encore Périgueux.

L'association Relier

Relier (Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural), association nationale d'éducation populaire créée en 1984, a pour but « la création et l'animation de lieux d'échange et de mise en réseau des personnes qui, toutes professions confondues, font le choix de s'installer et vivre en milieu rural ».

L'association agit dans les domaines de la création d'activités, de l'habitat, de la culture, de la forêt et de l'agriruralité.

Ses objectifs sont :

- Contribuer à la vitalité économique, sociale et culturelle du milieu rural par la création d'activités.
- Faire émerger des solutions alternatives et viables face aux difficultés rencontrées par des personnes désirant s'installer à la campagne.
- Participer au projet de l'éducation populaire : responsabilité et autonomie des personnes, recherche de solutions collectives.
- Créer des passerelles entre les individus, décroïsonner, multiplier les points de vue.

! En juillet 2021, **Relier** a organisé une rencontre de trois jours en Ardèche sur les tiers-lieux non lucratifs.

→ Par ici pour voir les [Actes des rencontres](#) !

L'Agenda rural, projet porté par des élus

Les **200 propositions pour un Agenda rural** (juillet 2019), rédigées par cinq élus connaisseurs de la ruralité, recensent des mesures pour ajuster les politiques publiques aux besoins des territoires ruraux et utiliser au mieux les ressources de ces territoires pour privilégier un développement local adapté. L'agenda présente des propositions pour « garantir une meilleure prise en compte, à tous les échelons, des spécificités des territoires ruraux ».

Voici quelques exemples :

- **Faciliter les mobilités du quotidien en milieu rural** (p. 71) : la mobilité et l'accès aux services courants constituent, avec la santé et l'emploi, l'un des enjeux majeurs de la ruralité aujourd'hui. Plusieurs initiatives sont proposées pour répondre à des problématiques de mobilité concrètes : par exemple, maintenir les petites lignes ferroviaires sur l'ensemble du territoire français.

• **Soutenir l'emploi et la formation professionnelle en milieu rural** (p. 68) : plusieurs mesures sont proposées pour lutter contre le chômage dans les espaces ruraux, mais aussi pour améliorer le cadre de vie des populations afin d'attirer de nouveaux salariés dans ces territoires. Par exemple, pour contrer le chômage dans les campagnes, l'Agenda rural préconise l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée », et son extension à 30 nouveaux territoires ruraux. Ce dispositif constitue une opportunité « d'insérer par l'activité économique des publics éloignés de l'emploi, en valorisant leurs compétences au service d'une entreprise collective à but d'emploi ».

! **Attention** : l'agenda a été rédigé en 2019, et à ce jour peu de mesures ont été réellement mises en place par le gouvernement.

Points clés

1. Les évolutions récentes des espaces ruraux

- Les espaces ruraux sont hétérogènes et complexes en termes de démographie, caractéristiques socio-économiques, accessibilité, relief, attractivité, naturalité, etc. **Chaque territoire a des spécificités** qu'il est important de prendre en compte lorsqu'on aborde la notion de ruralité.
- Le développement local des territoires repose sur de **nombreux leviers** tels que l'attractivité et l'accueil de nouveaux arrivants, la qualité du cadre de vie, la coopération entre les territoires, l'accès à des services tels que la santé ou la mobilité, la création de réseaux locaux et d'initiatives, etc.
- Essentiel à la redynamisation des espaces ruraux, ce développement local peut aussi permettre de **favoriser la solidarité et la transition écologique** sur nos territoires, en agissant à l'échelle locale et en privilégiant la coopération.



La volonté des maires et les projets de développement local peuvent jouer un rôle dans le sort des communes rurales. Dans cette perspective, les campagnes ne sont plus exclusivement un espace asservi à la ville ou au pouvoir de l'État, elles sont aussi actrices du développement local.

Citation de **Greta Tommasi**, maîtresse de conférence en géographie, issue de sa thèse de doctorat (2014)

Pour en savoir +

Présentation issue de l'Agora 2020

Laurent Rieutort : « Les néo-ruraux, un potentiel négligé pour la ruralité ? Sociologie des populations en zones rurales et dynamiques des territoires ».

Livres et articles spécialisés

Bertrand Hervieu et Jean Viard (1996), *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, éd. de l'Aube.

Bernard Kayser (1996), *Ils ont choisi la campagne*, éd. de l'Aube.

Henri Mendras (1967, réédition 1992), *La fin des paysans*, éd. Actes Sud.

Greta Tommasi (2014), *Vivre (dans) des campagnes plurielles : mobilités et territoires dans les espaces ruraux. L'exemple de la Sierra de Albarracín et du Limousin*, thèse de doctorat en géographie, université de Limoges.

Documents et sites web

« Plouc Pride. Récit pour les campagnes », mémoire scientifique de Valérie Jousseau publié le 25 juin 2020.

« Ruralités : une ambition à partager. 200 propositions pour un agenda rural » (2019).

L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée ».

L'association Relier.

Le projet Railcoop.

Néoruralité : la tendance d'un exode urbain ?

- La **métropolisation** est communément définie comme étant un processus de développement et de renforcement des métropoles, entraînant une concentration démographique, économique, financière, industrielle, etc., dans des métropoles de taille de plus en plus grande, souvent au détriment des autres centres urbains et des périphéries et campagnes.

- Le géographe et chercheur en science politique Guillaume Faburel, qui est intervenu plusieurs fois au cours de cette Agora, considère la métropolisation comme une « **urbanisation généralisée du monde** ». Il y a selon lui un dessein derrière la métropolisation : favoriser la croissance dans les polarités urbaines grossissantes, surdensifiées, qui ne cessent de s'étendre, ce qui participe à l'uniformisation de la société.

- À travers leurs modes de vie, certains **néoruraux**, des urbains qui décident de quitter les villes pour la campagne, proposent des alternatives à la métropolisation. En présentant les motifs de leur installation dans les campagnes et leurs aspirations et projets, il s'agira de donner quelques éléments d'éclairage sur la possibilité de la construction d'une « **société posturbaine** ».

Cette présentation se base essentiellement sur le travail de deux intervenants qui ont pris la parole au cours de la première rencontre de l'Agora 2020, les 7 et 8 février 2020 à Arles :



Guillaume Faburel

Professeur
en géographie,
urbanisme et science
politique à l'université
Lumière Lyon 2.



Laurent Rieutort

Professeur
de géographie
à l'université
Clermont-
Auvergne.

Difficultés de définitions de l'urbain

De la même manière que la ruralité est une entité complexe et hétérogène, l'urbanité est difficile à définir et à quantifier. Selon le géographe **Guillaume Faburel**, les statistiques sont révélatrices de la difficulté à donner une définition de l'urbain : selon l'ONU, 55 % de la population mondiale serait urbaine, et elle serait annoncée à 70 % d'ici 2050. Si l'on considère la France, 78 % de la population

serait urbaine. Maintenant, si l'on tient compte de la continuité de l'urbanisation pour indiquer quel est le nombre d'urbains, on ne serait pas à 78 % mais à 46 % d'urbains.

Par ailleurs, les indicateurs statistiques sont selon Guillaume Faburel des « *produits du pouvoir* », qui ont été construits à des moments où « *les imaginaires tendaient vers l'urbain comme émancipation individuelle et collective* ». Notre indicateur de l'urbain produit donc une réalité politique, une vision du monde qui est biaisée et manque de transparence.

Enfin, il n'est plus pertinent d'opposer les catégories « urbain » et « rural », puisque les styles de vie se sont souvent mélangés. Les trajectoires et modes de vie des individus alternent généralement entre des moments où l'on vit en ville, d'autres dans le périurbain, d'autres encore dans des espaces plus ruraux.



L'histoire de la civilisation humaine est née dans les campagnes, premiers lieux défrichés pour faire exister le monde. La ville n'est venue que plus tard. Son efficacité a par contre repoussé la limite jusqu'à dissoudre la campagne prise entre urbanité diffuse et espace naturel. Mais face aux changements en cours, à un nouvel âge de la dispersion, la question qui se pose apparaît de plus en plus être : pourquoi a-t-on encore besoin des villes ?

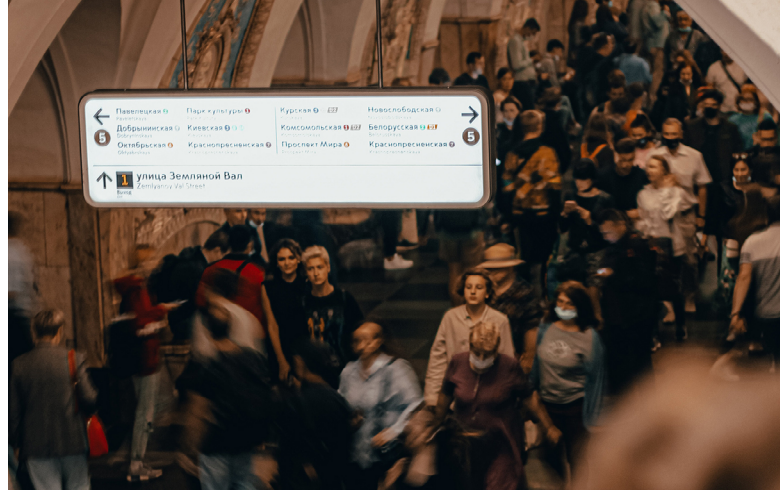
Nicolas Senil, géographe, ingénieur de recherches, université Grenoble-Alpes.

Le processus de métropolisation

Les métropoles sont des institutions naissantes mais qui viennent entériner un processus de métropolisation des territoires qui est de plus longue haleine (sur 30 à 40 ans). Ce « *stade ultime du capitalisme néolibéral* » est en fait, selon Guillaume Faburel, une urbanisation généralisée du monde. La volonté de pousser les populations à aller en ville pour y trouver de l'emploi, faire culture, bâtir des communautés, etc., constitue un méta-récit, un imaginaire dominant, auquel nous avons tous adhéré, et beaucoup y adhèrent encore.

Le géographe considère également que l'urbanisation généralisée de la société sert l'intérêt du capital, qui tend à faire que les institutions qui entérinent la métropolisation acquièrent le pouvoir nécessaire pour entrer en compétition les unes avec les autres de différentes manières :

- En attirant des catégories de populations cibles.
- En développant des activités (surtout dématérialisées).



© Ahmed Abouelhassan

Uniformisation, et dessaisissement du politique

Selon Guillaume Faburel, nous sommes obéissants au « *régime passionnel de la métropole* » : les villes métropolitaines ont « *incrusté en nous, encastré dans nos corps, et ce de manière accélérée ces quarante dernières années, un conditionnement anthropologique* ». Selon le géographe, si nous ne prenons pas garde à ce que ce dernier développe en nous, nous risquons individuellement et collectivement de coloniser des espaces non urbains, et en cela d'étendre involontairement le fait métropolitain. Cela se traduirait dans une diffusion des modes comportementaux, des types d'attitude, des rapports à l'usage de la terre, etc. Nous deviendrions ainsi malgré nous des agents du capital métropolitain.



Si nos espaces évoluent ainsi, c'est à cause du rôle dévolu au marché en matière d'aménagement du territoire. Celui-ci renforce la « mégapolisation », c'est-à-dire le rôle déterminant des grandes villes dans l'organisation de l'espace (par des flux humains mais aussi financiers). On note ainsi un accroissement considérable des transactions, des constructions et des prix dans les couronnes périurbaines des grandes villes, de plus en plus étendues, mais aussi dans des villes-satellites parfois situées à plusieurs dizaines de kilomètres des centres. Il s'agit, autrement dit, d'une consolidation et d'une extension de l'étalement urbain.

Max Rousseau, géographe et politiste au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement de Montpellier
(*Libération*, 21 mars 2022)

Guillaume Faburel a expliqué, durant son intervention à l'Agora, que nous devons veiller à trois « véhicules anthropologiques », c'est-à-dire des idées dont on se convainc, qui sont à l'origine de l'uniformisation de la société, et qui participent à nous défaire et à nous éloigner du politique :

- **La mobilité, le mouvement** : l'idée selon laquelle la mobilité est notre émancipation sociale est largement vantée. Il nous faudrait absolument être en permanence en commutation, car le mouvement, c'est la rencontre, l'échange. Il y aurait une idée commune selon laquelle nous avons tous un désir profond d'être « *en chemin permanent* ». Le « *nomadisme international* », qui vise l'altérité culturelle et la rencontre de la différence, est censé nous permettre de nous élever.
- **Le divertissement** : c'est l'imaginaire de « *l'événementiel incessant, de la festivalisation de nos vies et de nos existences* ». Guillaume Faburel explique que les métropoles sont un événement permanent, qui permet de répondre au désir d'amusement.
- **Le rapport au numérique** : il donne vie à la mobilité et au divertissement à travers la dématérialisation. L'objectif est de dire que « *nos citoyennetés ont augmenté grâce au numérique* ». Ce dernier permet de créer du lien, faire réseau et s'organiser collectivement pour échanger et relayer l'information.



Le numérique, c'est comment faire des liens entre des personnes, faire des liens entre des projets. [...] Quand il y a une initiative positive dans un territoire, il faut forcément que ça puisse donner envie à quelqu'un à un autre bout du territoire. [...] L'idée, c'est de se mettre en lien, en réseau, faire émerger des questions à creuser.

Laurent Marseault, formateur pour les outils libres, spécialiste de l'animation de collectifs coopératifs (Agora 3 et 4 juillet 2020)

Mais derrière cela, nous sommes de plus en plus dépendants des outils numériques, et on assiste à une « *désagrégation des corps politiques* », c'est-à-dire qu'on s'écarte du « *faire communauté* », en devenant substituables, en étant dans l'éphémère, le transitoire.



Guillaume Faburel



Le grand « débranchement »
des métropoles.

D'où le développement de projets tels que les « Outils Libres Colibris » et l'association « Outils-Réseaux » qui proposent des services web libres, décentralisés, et qui respectent la vie privée, le tout en offrant des usages d'objets du numérique plus résilients du point de vue écologique et des liens sociaux (→ [Fiche 10](#)).

Ainsi, la mobilité devrait théoriquement nous permettre de nous émanciper ; le divertissement d'embrasser notre humanité, et le numérique de développer notre citoyenneté. Pourtant, cette mobilité incessante, ce divertissement permanent et ce rapport de dépendance au numérique entraînent une fatigue des corps et nous éloignent de notre rapport au politique. Cette démesure nous empêche de nous poser la question de la nature de nos besoins et de retrouver de la mesure en fixant les limites de ces derniers.

Quelles ruptures avec les métropoles ?

On observe néanmoins un processus de « *démétropolisation* » partout en France, qui a été accéléré par les effets des confinements sanitaires : selon Marc Torrollion, président de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim), « *Les départements ruraux ont connu la plus vive hausse du nombre de transactions [suite à la pandémie de Covid-19], qui, dans huit d'entre eux, a, en 2021, dépassé les 30 % : la Dordogne, la Creuse, l'Ariège, l'Indre, le Loir-et-Cher, le Gers, l'Yonne et l'Orne* » [Le Monde, 2022]. Ces confinements ont souvent joué un rôle de

révélateur et de déclencheur pour passer à l'acte et quitter les grandes villes afin de s'installer dans des villes moyennes ou à la campagne.

Pour autant, les projets de vie et d'activités des néoruraux ne sont pas toujours en rupture avec ceux qu'ils ont développés dans les grandes villes : parfois, les nouveaux arrivants conservent leur activité en ville, ou bien recréent une activité identique dans leur nouveau lieu de résidence (→ Fiche 5).



Les départs vers la campagne se multiplient et concernent autant des précaires que des cadres. Sans compter ceux qui souhaitent quitter la ville sans forcément y parvenir : depuis trente ans, nous savons que plus de 70 % des Franciliens veulent quitter l'agglomération parisienne ; plus récemment, nous avons « découvert » que seuls 13 % des Français vivant dans les espaces métropolitains disent vouloir y rester (Cevipof, juin 2019). Le souhait de partir est devenu réalité pour 600 000 à 800 000 personnes qui ont quitté les espaces denses des métropoles sur les quatre dernières années.

Laurent Rieutort

Enfin, nombreux sont ceux qui sautent le pas et s'installent dans des petites villes ou à la campagne, mais le nombre de personnes ayant le souhait de quitter la ville est encore plus important.

Guillaume Faburel présente trois postures constituant des alternatives qui nous submergent :

L'importance du lien au vivant : habiter différemment la terre, « *ménager son milieu de vie comme nécessité de sa propre survie* ». A priori, la métropole ne nous met pas spontanément dans cette bienveillance, il est donc nécessaire d'y veiller consciemment.

La question de la coopération : elle vient s'opposer très directement à ce que serait la concurrence et la compétition généralisée de la métropole. Les éléments « *propres à la coopération sont de nouveaux régimes d'entraide et de solidarité* ».

Débrancher, faire retraite, trouver refuge : c'est s'arracher, ou du moins « *s'affranchir de quelque chose* ». Il s'agit de tendre vers une autonomie de nos conditions de vie, donc d'avoir un rapport, par son engagement, aux institutions ou à l'ordre public

et politique. Ce point défend l'idée de l'autogestion ou de l'autogouvernement, qui sont des formes démocratiques réellement renouvelées dans les cadres collectifs, dans les initiatives. Cette troisième alternative joue un rôle déterminant, car elle est transversale à l'ensemble des initiatives : « *Entre habiter par l'écologie et coopérer très différemment par des régimes de solidarité renouvelés qui ne seraient pas dépendants de la distribution nationale, le faire autonomie par l'autogestion et l'autogouvernement est un liant important.* »

Derrière le développement de ces alternatives, il y a une « *conscientisation collective* » du fait que le développement de l'urbain peut créer des éléments de tension, une perte de sens et des paradoxes que nous serions contraints de vivre. L'idée d'une forme « *d'exode urbain* » se développe largement dans plusieurs pays d'Europe, en Amérique du Nord mais également en Asie. De plus en plus de personnes ont l'envie de « *débrancher* » et de changer de cadre et de mode de vie, notamment pour retrouver du sens.

Plusieurs vagues d'essaimage

Laurent Rieutort, professeur de géographie à l'université Clermont-Auvergne, a expliqué durant l'Agora que plusieurs leviers de développement sont favorables aux espaces ruraux.

Selon lui, les leviers de développement reposent notamment sur l'accueil et l'attractivité de nouvelles populations sur les territoires. Celles-ci permettent la création ou la reprise de nouvelles activités, d'empêcher la fermeture des écoles, de créer du lien et de la coopération entre les citoyens, etc.

La chercheuse **Catherine Rouvière**, intervenue lors de l'Agora en février 2020, s'est intéressée au phénomène de néoruralité en Ardèche. Elle le décrypte en 5 moments. Les premiers arrivants, les « hippies » [1969-1973], marquèrent culturellement le mouvement, mais peu l'espace, à l'inverse des « néoruraux proprement dits » [1975-1985] qui réussirent plus largement leur installation. Plus tard, les « travailleurs à la campagne » [1985-1995] furent les premiers à faire le choix d'exercer leur métier ailleurs qu'en ville. Enfin, les politiques néolibérales engagèrent dans ce mouvement les « personnes fragiles fuyant la ville » [1995-2005] et mirent en action les « altermondialistes » [2005-2010].



Tout comme l'exode rural est à nuancer, l'exode urbain engagé il y a des décennies mérite de l'être aussi. Les relations ville-campagne sont bien connues, la ruralité se décline dorénavant au pluriel et de nouveaux équilibres sont souvent recherchés. Malgré cela, la période actuelle nous oblige à poser un regard différent sur cette histoire géographique au long cours. La crise du Covid-19 marque une accélération des mouvements. [...] La période rend en effet visible « des exilés de l'urbain » qui s'inscrivent clairement dans un autre référentiel de valeurs, dans la continuité de ce qui fut appelé « les migrations d'agrément ». [...] L'enjeu pour ces personnes consiste à renoncer à la ville et non plus de continuer à en dépendre.

Nicolas Senil



© Jérôme Derigny

Laurent Rieutort montre qu'il y a une grande diversité de néoruraux. Les motifs à l'origine de leur arrivée sont également divers, et Laurent Rieutort fait une typologie des aspirations qui motivent la migration :

- « **Territoires-mémoire** » : volonté de retour au pays, au moment de la retraite notamment, quand les individus ont des liens avec le territoire et essaient d'y revenir. Ce sont des territoires de mémoires, et ils motivent à participer à la vie locale.
- « **Territoires-refuge** » : notamment dans certaines zones qui ont une tradition d'accueil, des personnes peuvent s'installer car ils sont en situation de précarité ou affirment de nouvelles manières de vivre dans l'espace.
- « **Territoires d'arrière-pays** » : projets de création d'activité, migrants actifs ou encore auto-entrepreneurs.
- « **Territoires-pionniers** » : nouveaux habitants qui sont dans des logiques d'arrière-pays des coeurs urbains et métropolitains, qui peuvent avoir des pratiques de résidence complexes parfois, de double résidence, avec un pied dans les villes, un pied dans les zones d'arrière-pays parfois assez éloigné.

Selon Guillaume Faburel, la recherche de la coopération, du débranchement et du lien au vivant permettrait d'annoncer une société post-urbaine, « une décroissance qui commencerait à alerter les imaginaires du fait de l'illimité qui commence à sensiblement nous faire souffrir et nous interroger sur les lieux de vie, les formes de production, les types de rapports au vivant et les modes de vie qui se jouent derrière ».



Nous avons la conviction que les villes « moyennes » (agglomérations de plus de 20 000 habitants n'appartenant pas à l'aire urbaine de l'une des 22 métropoles régionales) ont un potentiel important et largement sous-estimé en matière de décarbonation, notamment grâce à leur taille raisonnable, mais aussi grâce à leur rôle pivot entre les territoires ruraux et les métropoles.

Projet Goéland, 2021

2 initiatives remarquables

Les États généraux du post-urbain (EGPU), à l'initiative du géographe Guillaume Faburel, sont constitués d'un ensemble d'organisations qui considèrent que « l'urbanisation du monde est une des premières causes des désastres écologiques, sanitaires et sociaux ». Elles ont donc créé un espace d'échanges (les EGPU), dont l'objectif est « d'interpeller publiquement les organisations politiques, sociales et syndicales, ainsi que des fondations et ONG, sur leurs propositions concernant l'urbanisation et la métropolisation, leurs conséquences et devenir, ainsi que les alternatives plausibles, tangibles ».

Les membres des EGPU ont fait le constat que la démesure des grandes villes est l'une des principales causes de l'épuisement des ressources naturelles, de l'effondrement de la biodiversité et du dérèglement climatique. Ils ont donc décidé de mener une réflexion sur d'autres formes d'organisation spatiale « au profit de milieux et cadres de vie à taille humaine et écologique » (petites villes et villes moyennes, hameaux, petits bourgs, espaces ruraux). Il s'agit pour eux de mettre en avant les initiatives collectives offrant la possibilité de vivre autrement, en ralentissant, et en réhabilitant des savoir-faire au sein de « systèmes économiques mieux adaptés à un mode de vie plus égalitaire ».

Paris Je Te Quitte

Paris Je Te Quitte est un média web dont l'objectif est double :

- Accompagner les Parisiens et Franciliens dans leur projet de quitter la ville pour s'installer à la campagne. Il s'agit de les aider à concrétiser leur projet, et selon les besoins de chacun, à trouver un emploi et/ou un logement.
- Valoriser des régions moins connues, notamment des régions rurales, et leur permettre d'élargir leur bassin de recrutement pour « contribuer au dynamisme de leur économie » et diversifier les populations résidentes.

Les États généraux pour une société écologique post-urbaine



SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE
DU POST-URBAIN

Le mouvement a défini trois grands enjeux à penser pour aboutir à une société post-urbaine :

- Départs des grandes villes pour une répartition géographique plus équilibrée de la population.
- Changements dans les modes de vie : plus grande autonomie, cultures paysannes, relocalisation des productions, etc.
- Nouvelles organisations politiques : auto-organisation, démocratie locale, etc.

! Par ici pour retrouver la **Semaine post-urbaine**, organisée du 21 au 25 mars 2022 à Villarceaux puis à Paris. Il s'agit d'échanges visant à « préfigurer une société écologique post-urbaine » et à « interpeller plus directement les organisations politiques à ce sujet ».



Paris Je Te Quitte permet de découvrir des territoires partout en France, en fonction de différents critères (à la campagne, à la montagne, près d'une frontière, etc.). Pour chaque territoire présenté, elle propose des témoignages de personnes nouvellement installées, des événements à ne pas manquer, de bonnes adresses, des faits historiques et de nombreuses infos pratiques.

! La plateforme propose aussi des idées de destinations pour des week-ends ou des vacances, afin de découvrir des régions et de réfléchir (ou non) à son projet d'installation sur un nouveau territoire !

Points clés

2. Néoruralité : la tendance d'un exode urbain ?

- ➔ Les frontières entre urbain et rural sont **floues** : il est difficile de définir clairement ces deux entités, et l'opposition entre les deux n'est pas totalement pertinente.
- ➔ Selon Guillaume Faburel, on observe sur la période récente une tendance à **l'uniformisation des modes de vie et une urbanisation généralisée** de la société : c'est la métropolisation. D'après lui, le risque est que les individus étendent involontairement aux espaces non urbains leurs modes de vie, leurs comportements, etc.
- ➔ Il faudrait se méfier de **trois éléments favorisant la démesure** et l'extension de l'urbanité : la mobilité, le divertissement, l'omniprésence du numérique.
- ➔ La **néoruralité**, soit le fait de quitter la ville pour s'installer à la campagne, peut constituer selon le géographe **une alternative à l'uniformisation des modes de vie**. La volonté de trouver refuge, la coopération et la création d'un lien au vivant sont des éléments émanant d'une « conscientisation collective » du fait que l'urbain peut mener à une perte de sens et à l'émergence de paradoxes.
- ➔ Enfin, les politiques d'accueil et d'attractivité dans les espaces ruraux semblent être des leviers de développement qui permettent de lutter contre cette métropolisation. Essentiel à la redynamisation des espaces ruraux, **le développement local favorise en effet la solidarité et la transition écologique** sur nos territoires, grâce à des actions à l'échelle locale et en privilégiant la coopération.

Pour en savoir +

Articles et vidéos

Marc Rousseau : « L'œil du géographe : n'abandonnons pas les territoires aux forces du marché. », article publié dans *Libération* le 21 mars 2022.

Magali Talandier : « À qui appartient la ville dans un monde en transition ? », article publié dans *The Conversation* le 6 octobre 2020.

Lionel Astruc : « Quitter la ville, cet espace conçu par le capitalisme », entretien avec Guillaume Faburel, 12 mars 2020.

« Vers la Fin des Grandes Villes ? », entretien avec Guillaume Faburel, *Metabolism of Cities*, 20 avril 2022.

« Exode urbain : l'appel de la campagne », reportage d'Arte sur des citoyens allemands qui quittent Berlin pour la campagne, 19 juillet 2021.

Sites web

Les États généraux du post-urbain.

Le Projet Goéland.

Les Outils Libres Colibris.

Les Outils-Réseaux.

Faciliter l'accès à l'habitat en zones rurales

- S'installer à la campagne peut être compliqué du fait de plusieurs facteurs : prix élevés du foncier, parc de logements vieillissant et pas forcément adapté aux personnes voulant développer des projets collectifs, parcelles de taille trop importante, etc.

- L'habitat groupé, à travers des écolieux aux valeurs écologiques, de gain d'autonomie et de partage, peut répondre en partie à ces contraintes. De plus en plus de néoruraux développent des projets dans ce sens.

- L'habitat léger répond aussi à ces problématiques, en offrant une solution de logement **plus écologique et à moindre coût**, tout en permettant de loger plusieurs personnes, sur un même terrain mais dans des habitats indépendants, à la forme et à la fonction variables. L'habitat dit léger ou réversible est défini par la loi Alur (2014) comme étant un habitat « *facilement et rapidement démontable* » (ou mobile) et « *sans fondations* ». ([→ Fiche 4](#)).

Cette présentation se base surtout sur le travail de quatre intervenants lors du webinar du 10 avril 2020 et de la rencontre des 3 et 4 juillet 2020 :



Mathieu Labonne

Président de la Coopérative Oasis et fondateur de l'Écohameau du Plessis, à Pontgouin (Eure-et-Loir).



Jean-Baptiste Marine

Urbaniste de formation et accompagnateur, au sein de l'association Hameaux Légers, de collectivités désireuses d'accueillir des projets accessibles et écologiques sur leur territoire.



Michaël Ricchetti

Engagé au sein de l'association Hameaux Légers pour promouvoir l'habitat réversible comme aide à l'installation de nouveaux agriculteurs.



Raphaël Jourjon

Coordinateur de l'association Relier, qui contribue à la vitalité et la durabilité économique, sociale et culturelle du milieu rural.

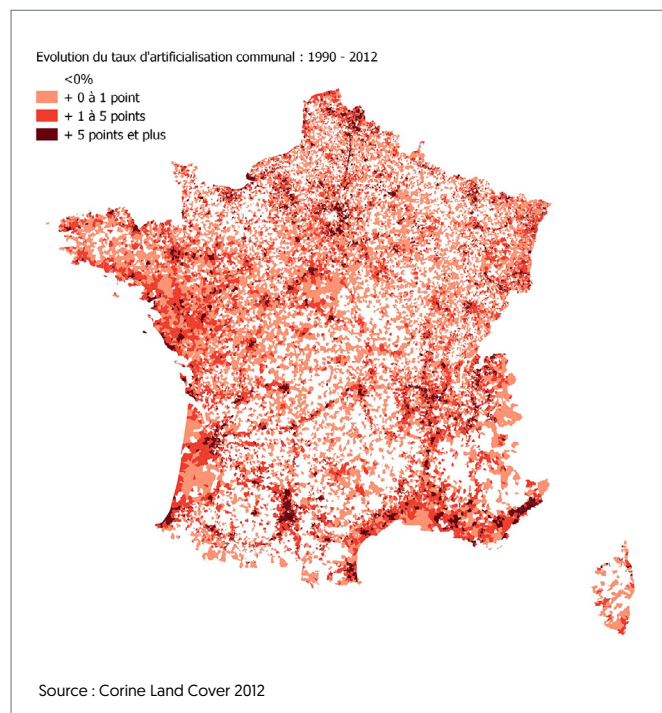
Pourquoi choisir l'habitat réversible ?

Le secteur du logement représente 27 % des émissions de gaz à effet de serre en France en 2020.

De plus, la situation sociale du logement en France est critique : un cinquième des Français sont en situation de fragilité vis-à-vis du logement, soit du

fait d'un logement précaire, soit car ils n'ont pas de logement du tout.

Par ailleurs, les pratiques de construction contemporaines sont désastreuses pour l'environnement. En effet, l'artificialisation des sols est majeure : on urbanise en France l'équivalent d'un département tous les six ans, ce qui entraîne une imperméabilisation des sols. Il y a donc de moins en moins de terres agricoles disponibles.



Le terme de réversibilité renvoie aussi à une capacité d'adaptation de nos milieux de vie, d'habitation, par rapport aux bouleversements qu'on pressent et qu'on commence à vivre dès maintenant. [...] C'est penser différemment nos usages du sol, penser que le sol peut être libéré à un moment car nos besoins ne sont plus les mêmes. Donc la réversibilité, au travers de l'habitat mais aussi sous d'autres formes, permet de penser cette modularité, et dire que quand on s'installe quelque part on n'y est pas éternellement. Le sol ne nous appartient pas, c'est un bien commun.

Jean-Baptiste Marin

Carte de l'évolution du taux d'artificialisation communal en France entre 1990 et 2012
(Source : ministère de la Transition écologique, 2017).

Quelques avantages concrets de l'habitat réversible

Les habitats réversibles sont déplaçables dans la majorité des cas, ce qui veut dire que leur fonction et leur usage sont modulables. Ainsi, ils offrent la possibilité de tester une région avant de s'installer plus durablement : ils peuvent être une solution provisoire avant de trouver un habitat en dur. Ils permettent également un mode de vie plus nomade, puisqu'ils facilitent les déplacements sans contrainte de trouver un nouveau logement.

Les habitats réversibles occupent le sol différemment, et donnent à penser autrement la propriété du sol et du bâti. Ils permettent de séparer la propriété du bâti de la propriété de la terre.

Parce qu'ils sont réalisés par des professionnels conscients des enjeux écologiques, les habitats réversibles ont un impact écologique moindre, d'autant que ces bâtiments sont pensés pour être autonomes vis-à-vis des réseaux (électricité, eau, fibre, etc.). L'habitat réversible n'artificialise pas le sol durablement, ne l'imperméabilise pas. On peut donc penser qu'il pourra libérer le sol de cet usage immobilier et lui permettre de récupérer ses capacités biologiques.

Les habitats réversibles sont accessibles aux petits budgets : moins onéreux que l'achat d'un appartement ou d'une maison, ils sont encore plus avantageux lorsqu'ils sont autoconstruits, notamment par le biais de chantiers participatifs.

Enfin, les habitats réversibles permettent d'autres modes de vie : du fait de leurs prix peu onéreux, leurs avantages écologiques et leur caractère déplaçable, ils sont intéressants si l'on est dans une démarche d'autonomie, de résilience, de vie en collectif, de rapprochement avec la nature.



Les habitats [réversibles] bien vécus doivent être intégrés à la « chaîne de solidarité bienveillante » dont ils font partie. Ils ne sont pas isolés, mais s'inscrivent dans un réseau de pratiques qui secondent et renforcent leur fonctionnement.

Madeleine Mialocq, membre du laboratoire Ruralités de l'université de Poitiers, autrice d'une thèse intitulée « Les territoires ruraux à l'épreuve de nouvelles manières d'habiter : vivre en habitat non-ordinaire dans des espaces de faible densité ».

2 initiatives remarquables

L'association **Hameaux Légers** est créée en 2017 en Ardèche. L'objectif de la structure est de mettre en lien les porteurs de projet ou des personnes qui souhaitent vivre de manière plus écologique, plus accessible financièrement ou, de manière générale, plus durable, avec des communes qui seraient prêtes à les accueillir. Selon Hameaux Légers, la problématique de l'habitat léger dépasse largement la seule thématique du logement et de l'accès au foncier. Elle pose la question des modes de vie écologiques, ou encore de la coopération entre acteurs sur les territoires afin de privilégier le développement local.



Au travers de ce qu'on pourrait appeler un hameau léger agricole, on se rend compte que le hameau léger pourrait apporter plusieurs réponses, notamment par rapport aux enjeux d'accès au logement pour les agriculteurs, qui peut être complexe, mais aussi par rapport aux diverses difficultés qu'on identifie dans la transmission agricole.

Michaël Ricchetti

L'association, qui accompagne des projets d'installation en habitat léger, favorise aussi la mise en place d'activités agricoles au sein de certains hameaux légers. En effet, il est très compliqué de trouver une exploitation à reprendre lorsqu'on n'est pas issu d'une famille d'agriculteurs. Le dispositif de hameaux légers intégrant des pratiques agricoles permet de contourner ces difficultés pour offrir la possibilité à des porteurs de projet de développer leur activité tout en se procurant un logement.

Enfin l'association a commencé à accompagner des collectivités : elle s'adresse à des communes rurales pour leur présenter les hameaux légers en tant que solution d'installation leur permettant d'accueillir de la population, de maintenir de la vitalité localement et de développer plusieurs activités agricoles.

Cette démarche va dans le sens d'une redynamisation des communes rurales, d'une augmentation du nombre de paysan.nes et d'une diversification des types de population sur le territoire, ainsi que du développe-

Les Hameaux Légers



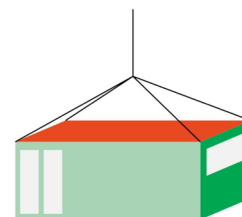
Les jeunes actuels rencontrent un territoire rural soumis à une pression foncière généralisée. Sur le marché encore accessible subsistent quelques granges que certains aménageront sommairement, tandis que d'autres se tourneront vers l'habitat léger.

Madeleine Mialocq

Schéma des quatre familles d'habitat réversible réalisé par Hameaux Légers



Habitat mobile



Habitat transportable



Habitat démontable



Habitat biodégradable

ment – ou de la pérennisation – de nouvelles activités dans les espaces ruraux.



Ici un article avec des portraits d'agriculteurs installés en habitat réversible : [L'habitat léger, une manière de surmonter la galère de l'installation agricole.](#)

Le réseau des écolieux Oasis

Partout en France, des personnes se regroupent pour habiter et parfois travailler ensemble. Elles créent ce qu'on appelle des écolieux ou écohabitats, afin de mieux répondre aux crises écologiques, sanitaires et économiques. Leurs aspirations ? Inventer collectivement une vie et des activités plus riches de sens, plus sobres en moyens (matériels, ressources naturelles et financières) et plus solidaires, en inventant de nouvelles coopérations. Le tout en brisant l'isolement et les difficultés à louer un logement à la campagne.

En quoi ces nouveaux écolieux dessinent-ils une société plus résiliente, notamment en période de crises ? C'est ce à quoi répond, dans cette vidéo,

Mathieu Labonne, président de la Coopérative Oasis, ancien directeur du Mouvement Colibris et fondateur de l'Écohameau du Plessis, à Pontgouin (Eure-et-Loir).



Mathieu Labonne



Les écolieux contribuent à la résilience des territoires.

Points clés

3. Faciliter l'accès à l'habitat en zones rurales

- ➔ L'aménagement du territoire et le secteur de l'habitat sont aujourd'hui très polluants, et l'accès au logement est pour beaucoup de personnes difficile (prix élevés, déséquilibre entre offre et demande, etc.).
- ➔ Les habitats réversibles permettent de répondre à certaines de ces contraintes et de s'installer à moindre coût et de manière plus écologique à la campagne. De plus, ils sont modulables et permettent de combiner plusieurs activités et de vivre en collectif sans pour autant renoncer à son espace privé.
- ➔ Le développement des hameaux légers agricoles est un exemple de la diversité des usages des habitats réversibles. Intégrer une activité agricole à un hameau léger permet de redynamiser les territoires en attirant de nouvelles populations. C'est aussi l'occasion d'aider des agriculteurs non issus du milieu agricole à développer leur activité sans être confrontés à des difficultés d'accès aux fermes.

Pour en savoir +

🎥 Captations issues de l'Agora 2020

Jean-Baptiste Marine et Michaël Ricchetti : « Le pari de l'habitat réversible : une réponse possible pour de nouveaux modes d'installation rurale, y compris agricole. Un double enjeu écologique et social pour les territoires ».

Raphaël Jourjon et Michaël Ricchetti : « Comment faire reconnaître et déployer les nouvelles formes d'habitat et de propriété ? Quels leviers d'action aux niveaux individuel et collectif ? ».

📄 Articles du web et spécialisés

Enzo Dubesset : « L'habitat léger, une manière de surmonter la galère de l'installation agricole », article pour le média Reporterre.

« Tour de France des écolieux », reportages et enquêtes dans 12 écolieux, Colibris Le Mag, 2021.

💻 Sites web

L'association Hameaux Légers.

L'association Relier.

L'Écohameau du Plessis.

La Coopérative Oasis.

Les caractéristiques de l'habitat réversible

- Les **habitats réversibles** permettent d'interroger d'autres manières d'habiter le territoire et de renouveler les pratiques d'habitation. Il existe plusieurs types d'habitats réversibles, quasiment tous déplaçables et permettant tous d'**éviter une artificialisation du sol**.

- L'association **Hameaux Légers** est créée en 2017 en Ardèche. L'objectif de la structure est de mettre en lien les porteurs de projet ou des personnes qui souhaitent vivre de manière plus écologique, plus accessible financièrement, ou de manière générale plus durable, avec des communes qui seraient prêtes à les accueillir et à mettre en

place un projet partenarial d'habitat réversible. Selon Hameaux Légers, la problématique de l'habitat léger dépasse largement la seule thématique du logement et de l'accès au foncier. Elle pose la question des **modes de vie écologiques**, ou encore de la coopération entre acteurs sur les territoires afin de privilégier le **développement local**.

Cette présentation se base essentiellement sur le travail de deux intervenants qui ont pris la parole au cours de la deuxième rencontre de l'Agora 2020, les 3 et 4 juillet 2020 à Sainte-Croix :



Jean-Baptiste Marine

Urbaniste de formation et accompagnateur, au sein de l'association Hameaux Légers, de collectivités désireuses d'accueillir des projets accessibles et écologiques sur leur territoire.



Michaël Ricchetti

Engagé au sein de l'association Hameaux Légers pour promouvoir l'habitat réversible comme aide à l'installation des nouveaux agriculteurs.

Qu'est-ce que l'habitat réversible ?

Selon la **loi Alur** [loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové], un habitat réversible ou léger est un habitat « *facilement démontable* » et « *sans fondations* ». Le cadre légal de l'habitat réversible date de 2014, lorsque la loi Alur a introduit la notion

de « *résidence démontable constituant l'habitat permanent de ses utilisateurs* » dans le code de l'urbanisme.

La **loi Alur** a reconnu en 2015 l'ensemble des formes d'habitat et a introduit la possibilité d'installer un habitat réversible [on parle de « *résidence démontable* » dans la loi] sur des terrains non constructibles.

Il existe 4 types d'habitats réversibles.

① **Les habitats mobiles** : montés sur roues, ils permettent de circuler sur la route. On peut citer les tiny houses, les caravanes, les roulottes, etc.

② **Les habitats transportables** : ils ont de petites fondations qui peuvent s'enlever, et sont transportables par des poids lourds. Il s'agit par exemple de mobile home ou de conteneurs.

③ **Les habitats démontables** : on peut les démonter, les transporter de terrain en terrain et les remonter facilement. Les cabanes, les yourtes, les dômes et les tipis sont les exemples les plus répandus.

④ **Les habitats biodégradables** : construits à partir de matériaux naturels, ils sont à même de se décomposer naturellement une fois détruits. Ce sont souvent des constructions en terre et paille comme la Kerterre, c'est-à-dire des formes d'habitats qui vont se dégrader au fur et à mesure et finalement revenir au sol. Cependant, ces constructions tiennent bien dans la durée, puisqu'elles peuvent résister à des séismes.

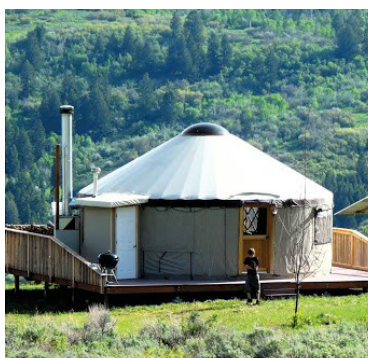
① tiny house



② maison conteneur



③ yourte



④ kerterre



Source : Hameaux Légers

Les hameaux légers : habitats groupés réversibles

Un « **hameau léger** » est un « *lieu de vie participatif accueillant un petit nombre d'habitats réversibles, accessible aux foyers à ressources modestes, réalisé en partenariat avec la commune qui l'accueille* ».

L'association Hameaux Légers accompagne depuis 2019 des collectifs pour mettre en place leur projet d'habitat réversible sur les territoires. Elle travaille sur quatre volets essentiels à la réussite d'un projet d'installation :

- La constitution d'un collectif d'habitants « *cohérent, solide, pérenne qui respecte les besoins individuels et familiaux de chacun* ».
- La construction d'un cadre juridique et de plans de financement « *permettant l'accessibilité et la sécurité des habitats* ».

- L'identification d'une commune pour accueillir les habitats réversibles et la réalisation des formalités nécessaires pour que le collectif « *s'intègre durablement dans l'écosystème global* ».
- La co-conception et la co-construction d'un habitat écologique et réversible.

Les habitats réversibles ne sont pas systématiquement des habitats groupés, organisés en « hameaux ». Cependant, le lien entre réversibilité des habitats et collectif d'habitants est étroit. L'association Hameaux Légers, par exemple, accompagne des collectifs et non une personne ou une famille seule. En effet, le projet de s'installer en habitat réversible est souvent accompagné d'une volonté de trouver plus de coopération et de faire ensemble au quotidien. De plus, du fait de son accessibilité économique et de sa petite surface, l'habitat léger favorise la vie en collectif et rend plus aisé le partage avec d'autres habitants ayant des valeurs communes.

Accompagnement des élus et collectivités sur la question

En plus de proposer un accompagnement à des collectifs d'habitants pour la mise en place d'habitats groupés réversibles, l'association Hameaux Légers aide des collectivités à impulser une dynamique sur leur territoire en accueillant des habitats réversibles.

En effet, quand les projets d'habitat réversible se font de manière illégale ou cachée, ils manquent généralement de durabilité. Même si le maire ne pose pas d'obstacle à leur mise en place, il peut changer... Et s'il y a une dénonciation de voisins ou une inspection de la préfecture, il sera obligé d'en référer et d'expulser les habitants.

Il est donc plus confortable de faire les choses dans les règles, en identifiant avec la commune les besoins qu'elle souhaite combler avec la mise en place d'un hameau léger.



Un bail emphytéotique permet au collectif de ne pas avoir à acheter de terrain constructible, que la spéculation immobilière a rendu beaucoup trop chers, mais de le louer à très long terme (jusqu'à 99 ans) avec une charte garantissant son utilisation écologique et solidaire.

Témoignage de **Xavier Gisserot**, directeur de l'association Hameaux Légers, sur le [Mag Colibris](#)

L'association Hameaux Légers « œuvre à la démocratisation de logements réversibles à travers des projets collectifs d'habitat participatif très accessibles financièrement, en collaboration avec des propriétaires privés ou publics mettant leur terrain à disposition par un bail emphytéotique ». Le bail emphytéotique dissocie l'habitat et le foncier. Dans ce cadre, le particulier est propriétaire des murs de son habitation, mais n'est que locataire de son terrain sur lequel se trouve son logement.



Les élus et leurs services techniques connaissent mal le cadre réglementaire de l'habitat léger et ne l'intègrent pas dans les plans d'urbanisme. L'immense majorité des installations se fait donc hors du cadre. Si la plupart d'entre elles sont tolérées par des élus compréhensifs, bon nombre de personnes vivent dans la peur d'être délogées. Nous voulons permettre à celles qui le désirent de s'installer légalement pour plus de sérénité.

Xavier Gisserot, directeur de Hameaux Légers

À travers le dispositif « Un hameau léger pour ma commune », l'association Hameaux Légers propose aux maires, élus ou techniciens territoriaux un accompagnement sur différents volets (financier, urbanisme et réglementation, participation citoyenne, etc.) qui vise à :

- Agir en faveur d'un développement durable et harmonieux.
- Répondre au besoin d'accessibilité du logement et attirer de jeunes foyers.
- Impulser une vitalité économique et sociale et promouvoir un aménagement écologique du territoire.

Les difficultés de la vie en habitat léger

La vie en habitat réversible présente de nombreux avantages : budget raisonnable, modes de vie plus écologiques qui permettent plus d'autonomie et de résilience, possibilité de s'installer en collectif et de valoriser la coopération au quotidien, etc. (→ Fiche 3). Cependant, il faut garder en tête les difficultés que l'on peut rencontrer lorsqu'on s'installe dans ce type d'habitat.

Les habitudes à adopter sont parfois contraignantes : toilettes sèches à l'extérieur, arrivées d'eau et d'électricité limitées voire inexistantes, espace réduit, etc. Le risque de conflits entre voisins ou avec des municipalités réticentes existe. Enfin, les travaux à réaliser pour entretenir ou réparer les habitats peuvent être fatigants et fréquents dans certains cas.

3 initiatives remarquables

La mission de l'association Hameaux Légers est de **permettre à toutes et à tous d'accéder à des habitats et des modes de vie durables et solidaires, pour des territoires plus vivants.**

Elle poursuit divers objectifs :

- **Sensibiliser et relier** : partager la vision, informer, fédérer un réseau d'acteurs et encourager les collectivités à accueillir un hameau léger.
- **Accompagner** : les individus, collectifs et collectivités dans leur projet à travers des accompagnements de projets d'habitats légers.

Comment ? Communication sur les réseaux, participation à des conférences et salons, organisation de

L'association Hameaux Légers

rencontres et d'événements : Chemin des Possibles, Week-end des Possibles, Week-end des Possibles inter-collectifs, festival Les Palourdes.

- **Transmettre** : relayer les ressources, outils, savoir-faire permettant d'accéder à un habitat léger.
Comment ? Mooc, ateliers, stages.



Le MOOC « S'installer en habitat réversible » :

l'association propose un « parcours d'apprentissage en ligne, gratuit, ouvert et accessible à toutes et à tous ». Il a pour objectif d'encourager le passage à l'action et d'offrir à chaque porteur de projet les connaissances et les compétences pour y réussir.

→ Le teaser du MOOC

Le Ty Village à Saint-Brieuc

Le Ty Village a pour objectif de « **démocratiser le mouvement des tiny houses en France** ». Puisque les besoins sont variés, les tiny houses sont proposées pour divers publics : étudiants, touristes (séjours courts ou à la semaine en été), propriétaires de tiny houses à la recherche d'un emplacement. Les périodes et budgets varient en fonction des publics concernés.



La construction physique des tiny houses est le point de départ de la construction mentale de nouvelles façons de penser et d'envisager l'avenir. On le fait aujourd'hui parce qu'on sait que face à l'urgence de la crise écologique et sociale, on ne peut pas se permettre d'attendre que le changement provienne d'ailleurs. Sans attendre, on construit un nouveau modèle pour demain.

Site du Ty Village

L'association Quatorze et son projet In My BackYard *

- * **un toit pour les personnes en situation d'exclusion**

L'association Quatorze, créée en 2007, « développe une approche de l'architecture sociale et solidaire, pour une ville agile et résiliente ». Son projet In My BackYard vise à aller vers une « hospitalité constructive », en proposant à des particuliers d'installer une tiny house dans leur jardin pour héberger des personnes mal-logées.

Le projet permet ainsi de fournir un toit et un suivi social à des personnes en difficulté, pour favoriser leur insertion sociale tout en préservant l'intimité de chacun

en garantissant deux logements séparés (le logement de la personne accueillante et la tiny house de la personne accueillie). Privilégiant le partage et la rencontre, ce projet se base sur des pratiques d'écoconstruction.



« Cette tiny house est autonome au niveau énergétique. »

© Jean-Christophe Anna

Points clés

4. Les caractéristiques de l'habitat réversible

- ➔ Il existe **quatre types d'habitats réversibles** : mobile, transportable, démontable et biodégradable. Ils permettent de renouveler les modes d'habitation, de se loger à petit prix, et offrent la possibilité de s'installer en collectif, en adoptant un mode de vie plus écologique et autonome.
- ➔ Les **habitats réversibles** facilitent la dimension collective des pratiques d'habitations. Ils sont donc souvent organisés en **habitats groupés**.
- ➔ L'association **Hameaux Légers** accompagne des collectifs pour mener à bien leur projet d'installation. Elle propose également un **accompagnement** complet pour les collectivités désireuses d'implanter des habitats légers.
- ➔ Attention ! Nombreux sont les avantages de ce mode de vie, mais les porteurs de projet rencontrent parfois des **obstacles** lors de leur installation ou au cours de leur vie en habitat réversible : réparations à effectuer régulièrement, contraintes telles que le froid ou les toilettes dehors, conflits de voisinage, etc.

Pour en savoir +

Captation issue de l'Agora 2020

Jean-Baptiste Marine et Michaël Ricchetti : « Le pari de l'habitat réversible : une réponse possible pour de nouveaux modes d'installation rurale, y compris agricole. Un double enjeu écologique et social pour les territoires. »

Article et MOOC

« Habitat léger : une vie libre, mais lourde d'incertitudes », article d'Anne-Sophie Novel publié sur le *Mag du Mouvement Colibris* le 26 avril 2021.

MOOC « S'installer en habitat réversible », proposé par Hameaux Légers, 2021.

Sites web

L'association Hameaux Légers.

Le projet « In My BackYard » de l'association Quatorze.

Le Ty Village.

L'éco-hameau Ecolectif.

Le boom de l'ESS dans les campagnes

- L'économie sociale et solidaire (ESS) a été définie par Bérengère Daviaud, lors de la première rencontre de l'Agora, comme **répondant à une problématique sociétale** (sociale ou environnementale).

- L'objectif des activités de l'ESS n'est pas de faire du profit, même si elles visent à demeurer viables dans la durée. Son modèle économique doit d'abord soutenir l'utilité sociale du projet et sa gouvernance préserver un caractère **démocratique** et **coopératif**.

- Ainsi, les **structures de l'ESS** sont des associations, des coopératives, des mutuelles, des fondations, mais aussi des sociétés commerciales d'utilité sociale qui s'engagent à respecter ces principes.

Cette présentation se base essentiellement sur le travail de cinq intervenants qui ont pris la parole au cours des trois rencontres de l'Agora 2020 :



Bérengère Daviaud

Responsable de pôle au sein de l'Avise (agence d'ingénierie pour développer l'économie sociale et solidaire).



Raphaël Boutin-Kuhlmann

Responsable du pôle immobilier participatif de la Scic Villages Vivants.



Yves de Montgolfier

Responsable de la comptabilité et de l'administratif au Café des possibles à Guipel.



Margot Neyton & Florian Jehanno

Gérants du café Le Mèlar dit à Locmèlar.

Quels leviers d'action pour l'ESS rurale ?

Les avantages de l'ESS dans les territoires ruraux sont multiples : revitalisation du territoire par la création d'activités et d'emplois, réponse à des problématiques environnementales et sociales, etc.

Afin de renforcer et de rendre pérenne ce type d'activités dans les campagnes, on peut identifier trois leviers d'action :

- La reconnaissance de tous les services que produit l'ESS : il est important de sensibiliser les élus et les acteurs institutionnels, et de reconnaître les spécificités de l'innovation sociale et sa valeur économique directe et indirecte. En effet, les structures de l'ESS sont essentiellement liées à des acteurs et des problématiques locaux. De ce fait, elles créent et font vivre une économie locale.

- L'accompagnement des projets dès la phase de création est essentiel pour les consolider et éviter l'essoufflement du bénévolat. Par ailleurs, le soutien

aux accompagnateurs et la coopération des porteurs de projet d'ESS avec les services publics et les collectivités sont également indispensables.

- L'aide au financement : il s'agit de trouver des solutions pour simplifier l'accès aux financements pour monter ce type de projets et appuyer les dynamiques de coopération entre acteurs.

Spécificités de l'ESS dans les campagnes

Le poids de l'ESS est plus important dans les territoires ruraux qu'en ville. Dans le rural très isolé, avec une faible densité de population et un éloignement des services, l'ESS représentait, en 2015, 17,7 % de l'emploi privé, contre 13,6 % en milieu urbain (Insee). L'ESS y représente 13,8 % de l'emploi total (y compris public).

L'économie sociale et solidaire s'est historiquement développée dans la coopération agricole, l'éducation populaire et l'action sociale, puis elle s'est étendue à l'économie tertiaire, venant investir le champ du commerce et du tourisme.

Part de l'emploi de l'ESS en milieu rural dans l'ensemble de la France selon le secteur d'activité (hors « non classés »)

Source : Etude TRESSONS, Avise - RTEs - CNCRESS (2019)

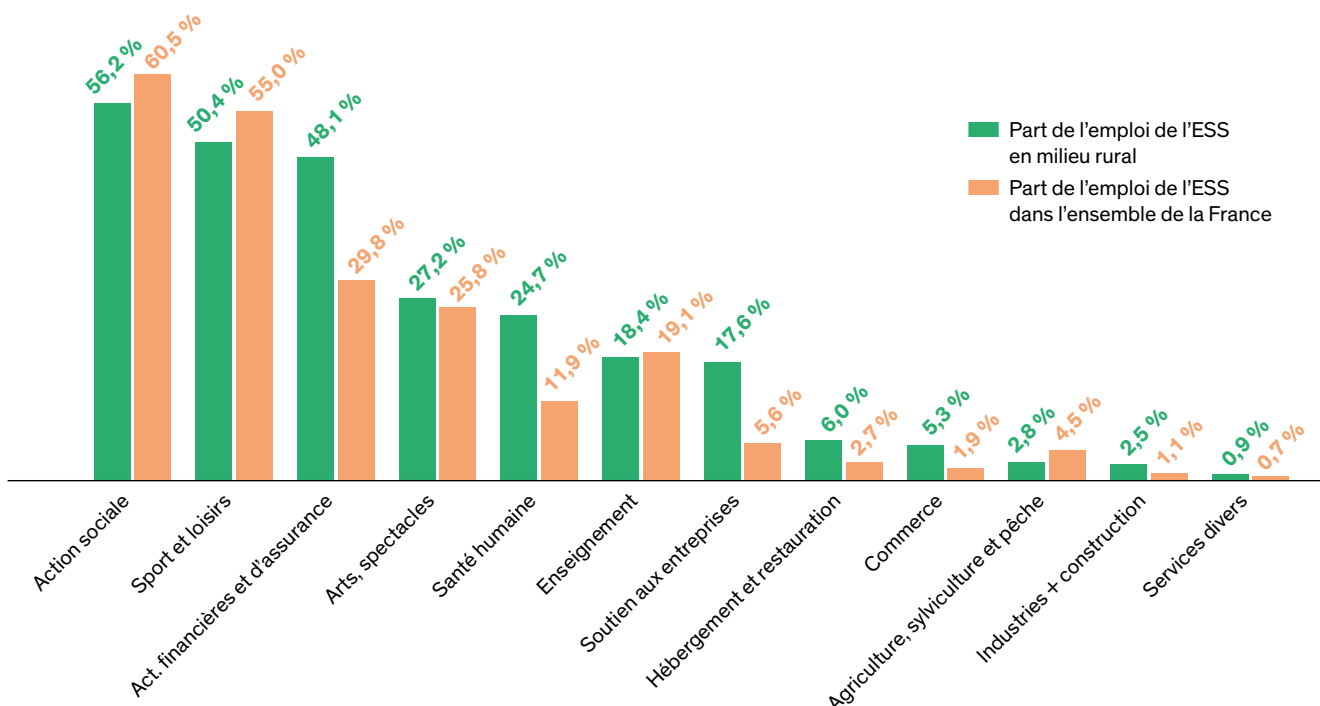


L'ESS se déploie notamment sur plusieurs activités clés : celles des services à la personne, l'insertion socio-professionnelle ou le tourisme social, renforçant de fait l'attractivité des territoires ruraux par la valorisation des compétences et du patrimoine locaux. Partout en milieu rural, l'ESS joue donc un rôle majeur dans le développement des services, créant des emplois non délocalisables, tout en faisant valoir un fort ancrage territorial.

Rapport Tressons (2019)

Bérengère Daviaud, de l'Avise, explique que l'ESS a créé de l'emploi dans les territoires ruraux (+ 4 % entre 2008 et 2015), alors que dans le secteur privé hors ESS il y a une diminution de l'emploi équivalente (- 4 %). Cette activité économique est, en outre, plus résiliente : elle vise à répondre aux besoins locaux, donc elle ne peut se délocaliser, et elle regroupe des services essentiels aux habitants.

L'ESS est surtout portée par des associations et, en milieu rural, il y a plus de coopératives qu'au niveau national : celles-ci représentent 19,4 % des établissements ruraux de l'ESS, contre seulement 12,3 % dans l'ensemble de la France. Par ailleurs, dans les campagnes, il y a près de 80 % d'associations dans ce champ économique, qui inclut une grande diversité d'activités : le commerce, l'action sociale, l'aide à la personne, l'habitat, la mobilité, le sport, etc.



Le projet Tressons

Depuis 20 ans, l'Avisé accompagne le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale en France et en Europe en mettant ses savoir-faire d'agence nationale d'ingénierie au service des entreprises de l'ESS et des acteurs qui les soutiennent.

Association d'intérêt général, elle outille et oriente les porteurs de projet, anime des communautés d'accompagnateurs, développe des programmes collectifs et finance des projets de l'ESS avec du Fonds social européen.

L'Avisé a mené un programme pour mieux comprendre la place de l'ESS dans les territoires ruraux aux côtés du RTES (Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire) : le projet Tressons. Il est financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural et est géré en partenariat avec beaucoup d'acteurs : départements, régions, fédérations d'acteurs au niveau national (par ex. Familles rurales), l'ANCT, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Il a produit en 2019 (l'ensemble de ces données est en libre accès) :

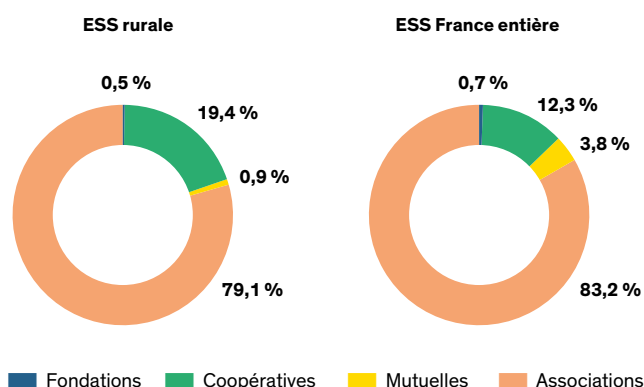
- Une analyse quantitative : combien d'établissements de l'ESS existe-t-il en milieu rural ? avec quels statuts juridiques ? quelles sont les tendances au niveau de l'évolution de l'emploi ? etc.
- Des monographies de quatre territoires afin de voir quels y étaient les réseaux d'acteurs de l'ESS, les secteurs d'activités investis, les facteurs-clés de succès, comment les collectivités agissaient, et quel était le rôle de chaque acteur.
- Des outils spécifiques, à destination des collectivités et des porteurs de projets. Et ce afin que les communes soutiennent mieux les projets d'ESS, alors qu'elles n'en connaissent généralement pas les modèles. Pour les porteurs de projets, le projet Tressons a également recensé des initiatives permettant de les mettre en réseau avec les structures locales utiles à leur développement.

Les avantages de l'ESS

Le développement des activités d'ESS présente des avantages pour la revitalisation des territoires ruraux. En effet, ce champ propose des actions essentielles à l'activité et au dynamisme des territoires. Une structure associative peut avoir des activités marchandes, produire des revenus ou encore nécessiter la présence de salariés, et permettre de ce fait de développer l'offre d'emploi sur les territoires. Par exemple, les TPE (très petites entreprises) et les PME (petites et moyennes entreprises) cherchent à recruter dans les activités culturelles et sportives, des champs concernés par l'ESS.

Par ailleurs, l'ESS agit au niveau de l'innovation sociale. Celle-ci peut être définie comme la création et le développement de solutions nouvelles à des besoins sociaux et environnementaux qui ne sont pas satisfaits, en impliquant les bénéficiaires et les usagers. L'ESS permet ainsi la jonction entre une innovation sociale citoyenne et une innovation sociale entrepreneuriale.

L'ESS repose, en outre, sur des modèles qui impliquent souvent du bénévolat, ce qui permet de faire émerger des activités qui seraient non ren-



Répartition des établissements de l'ESS par nature juridique en milieu rural et dans l'ensemble de la France

Source : Etude TRESSONS, Avisé - RTES - CNCRESS (2019)

tables dans les modèles économiques traditionnels. Cette caractéristique peut aussi induire certaines fragilités des projets faisant appel à un temps bénévole important, notamment sur l'animation de la communauté des bénévoles et leur engagement dans la durée.

Enfin, les structures de l'ESS sont souvent très impliquées dans les stratégies et les projets de territoire, notamment en rassemblant divers acteurs qui ne se côtoient pas toujours.

4 initiatives remarquables

La Scic (société coopérative d'intérêt collectif) **Villages Vivants** est née d'un constat négatif : la fermeture de commerces dans les centres-villes des petites villes, les centres-bourgs et les villages, avec des logiques de périphérisation commerciale. A contrario, elle salue l'émergence de projets dans les territoires plutôt résilients : des cafés associatifs, des librairies coopératives, des magasins de producteurs, des ateliers de réparation, etc. Elle a donc décidé de mettre en place un **accompagnement** particulier pour ces projets, en intervenant sur leur accès au foncier, leur mise aux normes, leurs travaux, etc.

- Pour réussir cette revitalisation des centres-bourgs, Villages Vivants fait **coopérer** artisans, associations, commerçants et élus. L'association accompagne les collectivités, mais fait aussi participer les usagers des territoires concernés à travers des balades urbaines, des rencontres avec des propriétaires, des expositions temporaires d'artistes ou des actions menées avec les écoles pour occuper les locaux vides.

Café Le Mélar Dit



Beaucoup de citoyens se reconnaissent dans cette forme d'entreprendre grâce à la gouvernance démocratique (prise de décision collective, transparence dans les décisions, etc.), la lucrativité limitée et la recherche d'utilité sociale, ce qui permet de faire durer les projets sur le long terme.

Bérengère Daviaud (Avisé)



Villages Vivants

pour revivifier les centres-bourgs



1 000 cafés

53 % des communes de moins de 3 500 habitants, souvent en campagne, ne disposent d'aucun commerce du quotidien. Et 8 habitants d'une commune rurale sur 10 souhaitent voir un café ouvrir chez eux. L'association SOS, spécialisée dans l'entrepreneuriat social, a lancé le programme **1 000 cafés** et déjà sélectionné **110 communes**.



Le Mélar dit est à la fois un café associatif, une épicerie, une salle de spectacles et un lieu de rencontre, dans le petit village de **Locmélar** (500 habitants), situé dans le Finistère. Il a ouvert en juin 2019, fonctionne en Scic, et est composé de 18 associés, dont 2 salariés.

La commune a été motrice dans l'ouverture de ce café, et a initié en 2015 des réunions publiques avec les habitants, accompagnée par l'Adess (pôle de l'ESS du Pays Morlaix). Ces réunions ont révélé l'envie des habitants de créer un espace à la fois convivial et multiservice. La construction collective du projet a été privilégiée et les propriétaires du lieu ont souhaité que les habitants puissent se l'approprier.



L'une des clés de la réussite de ce projet, à la fois concret et convivial, est d'impliquer les habitants du village. Ce café y a apporté une vraie dynamique, et fonctionne davantage pour créer de la cohésion et favoriser le partage que pour rechercher une activité lucrative.

Un Café des possibles pour les circuits courts

Le Café des possibles, installé à Guipel (1 800 habitants) en Ille-et-Vilaine, fonctionne également en Scic. Ouvert en 2018, c'est à la fois un café, une épicerie, un bar et un restaurant culturel et coopératif.

Afin de valoriser les **circuits courts** et l'agriculture biologique, les propriétaires vendent dans l'épicerie les



productions des paysans voisins et transforment ces mêmes produits en plats cuisinés lorsqu'ils approchent de la date de péremption, ce qui permet de limiter les pertes.

! L'objectif du café est de créer du lien entre les habitants et de favoriser l'émergence d'initiatives d'intérêt général.

Points clés

5. Le boom de l'ESS dans les campagnes

- ➔ L'ESS a pour objectif premier de **répondre à des problématiques sociales et/ou environnementales**, plus que d'être lucrative. Les structures de l'ESS fonctionnent grâce à une **gouvernance partagée** et sont le plus souvent des associations, des coopératives ou bien des sociétés commerciales d'utilité sociale.
- ➔ Les activités issues du secteur de l'ESS représentent **13,8 % de l'emploi total dans les espaces ruraux**, et y occupent une place plus importante qu'en ville. Elles participent à la **revitalisation de ces territoires** et favorisent la **mise en réseau** et l'émergence d'**initiatives écologiques et solidaires**.
- ➔ Le **projet Tressons**, conduit par l'Avisé et le RTES, a consisté à mieux comprendre la place de l'ESS dans les territoires ruraux. Il en est ressorti une série de données sur les différents secteurs d'activités, la part des emplois de l'ESS dans le privé et le public, les spécificités des territoires, etc.

Pour en savoir +

🎥 Captations issues de l'Agora 2020

Raphaël Boutin-Kuhlmann : « La Scic Villages Vivants pour les commerces et l'ESS dans les bourgs ruraux ».

Le Café des possibles et le café Le Mélar dit : « Retour d'expérience sur deux cafés, mais pas que, en Bretagne rurale ».

📄 Autres documents

Le Rapport Tressons, élaboré par l'Avisé, le RTES et le CNCRESS, juin 2019.

💻 Sites web

L'association Villages Vivants.

Le café Le Mélar dit.

Le Café des possibles.

Nouvelles formes d'installations agricoles

Les agriculteurs sont face à un triple défi, immense.

- **Démographique** : environ 40 % des agriculteurs actuels vont partir à la retraite dans les dix ans. Certains de leurs enfants ne souhaitent pas prendre la relève, mais les fermes et les terres sont trop chères ou rares pour les jeunes cherchant à s'installer.
- **Écologique** : l'agriculture française doit muter car elle est responsable de 19 % du total national des émissions de gaz à effet de serre, de nombreuses pollutions des cours d'eaux et des sols par divers produits chimiques, et de la disparition d'une partie de la biodiversité rurale. Et les consommateurs exigent tout à la fois des produits locaux, bio et pas chers...
- **Économique** : la dérégulation des marchés en France, en Europe et dans le monde ainsi que les guerres et les pandémies provoquent de fortes fluctuations sur les cours agricoles, et l'incertitude ou la baisse des revenus des paysans.

Alors que l'essentiel des productions agricoles est exporté hors du territoire où elles sont produites, la construction de « territoires nourriciers » écologiques avec tous les acteurs locaux (paysans, consommateurs, élus, transformateurs, distributeurs...) devient une urgence partout, notamment en zones rurales (→ Fiche 7).

De plus en plus de jeunes rejoignant la campagne cherchent à devenir plus autonomes au niveau alimentaire, en produisant une partie de ce qu'ils consomment, en harmonie avec la nature. Et lorsqu'ils rejoignent la profession agricole, un tiers environ souhaitent s'installer en pluriactivité (→ Fiche 8), souvent sur de petites surfaces, en bio et en circuits de proximité.

Cette présentation se base sur les travaux de plusieurs intervenants qui ont pris la parole lors des rencontres et webinaires de l'Agora 2020. Parmi eux :



Yannick Sencébé

Sociologue, enseignante-chercheuse à AgroSup Dijon, rattachée à l'INRAE-Cesaer.



Jean-Baptiste Cavalier

Coordinateur national du Réseau national des espaces-test agricoles (Reneta).



Vincent Jannot

Responsable du développement et des partenariats à l'association Terre de Liens.



Émilie Rousselou

Directrice de l'université Domaine du Possible et fondatrice de la ferme Spiruline arc-en-ciel.

De nouveaux paysans pour faire face à l'urgence alimentaire en France

La sociologue **Yannick Sencébé**, spécialisée dans les politiques foncières et de l'installation agricole, rappelle qu'aujourd'hui 1 % de la population doit alimenter 67 millions de Français, alors que 36 % des agriculteurs ont plus de 55 ans. Si l'on ne change pas radicalement la trajectoire des politiques agricoles et d'installation, en 2026 45 % des fermes auront disparu ! Et si l'aspiration à manger bio et local est forte en France, la consommation bio (et l'installation en AB) piétine, du fait d'un manque de soutien français et européen et d'une crise du pouvoir d'achat. C'est dire l'énorme défi de l'installation agricole et de la sécurité alimentaire en France !

Un nouveau paysage agricole et alimentaire

Les projets d'installation de ceux qu'on appelle les « néopaysans » sont de plus en plus fréquents. Il s'agit de personnes non issues du milieu agricole (NIMA), aussi appelées « hors cadre familial ». Parmi les 13 925 jeunes agriculteurs qui ont réussi à s'installer en 2018, la sociologue révèle que 62 % sont des NIMA, 64 % l'ont fait sans les aides classiques – la Dotation Jeune Agriculteur (DJA), non accessible aux plus de 40 ans –, 55 % sous une forme sociétaire en coopération ; 31 % ont plus de 40 ans et 30 % sont des femmes. Ces NIMA cherchent à développer une activité agricole souvent en circuits courts, en agriculture biologique ou en permaculture, à travers des fermes « à taille humaine » (moins de 36 hectares en moyenne) et 35 % en pluriactivité (→ [Fiche 8](#)). En outre, 90 % des installés sans DJA depuis dix ans sont toujours en activité.

Yannick Sencébé souligne, enfin, que trois tendances laissent espérer une amplification de ce renouvellement agricole par ces nouveaux profils :

- Les organismes publics chargés de l'installation (Safer) accèdent peu à peu à ces nouvelles demandes : ainsi, en 2019, 50 % du foncier consacré à l'installation par la Safer ont été attribués à des NIMA.



Yannick Sencébé



Les grands défis de l'installation agricole en France : déboires et nouveaux espoirs.

- Les structures qui œuvrent à l'installation paysanne en agroécologie (le réseau InPACT, Civam, Adear, Terre de Liens, Reneta, Atelier Paysan, etc.) sont de plus en plus reconnues et concurrencent même, localement, les structures traditionnelles.
- Un nombre grandissant de collectivités locales, aiguillées par la demande de leurs habitants, s'emparent de ce défi, alors même qu'elles n'ont pas de compétences administratives en matière agricole. Et cela en salariant directement des paysans à travers une régie municipale, en acquérant et en sanctuarisant des terres agricoles et des fermes, en promouvant les circuits courts et la bio dans les cantines scolaires, en construisant des projets alimentaires territoriaux (PAT), en maîtrisant mieux la ressource en eau et son partage, etc. (→ [Fiche 9](#))

Encourager l'installation agroécologique et paysanne

Parmi les structures d'accompagnement des NIMA qui œuvrent pour diversifier et structurer de nouvelles filières, de nouvelles façons de produire et de nouveaux marchés, l'association Terre de Liens défend :

- l'installation d'un million de paysans en France,
- la coopération entre acteurs et l'entraide,
- la dignité et l'indépendance des paysans vis-à-vis des banques et des grands opérateurs agricoles,
- l'agroécologie et des pratiques commerciales plus équitables,
- la préservation et le partage des savoir-faire paysans.

Et cela, comme le souligne Vincent Jannot, en charge du développement et des partenariats pour l'association, à travers une alliance entre paysans et citoyens, notamment grâce à la création d'un outil de financement participatif (La Foncière) pour l'achat de terres et de ferme.



Favoriser des emplois viables, désirables et non délocalisables autour de la production alimentaire suppose de réfléchir et d'agir collectivement sur les niveaux de revenus et de retraites trop faibles des paysans, sur la pénibilité des tâches agricoles et l'organisation du travail, sur la facilité de leurs accès, notamment lorsqu'on n'est pas issu du monde agricole, mais aussi sur des formats d'installation qui sécurisent davantage l'avenir des paysans et sur des mutualisations entre agriculteurs et acteurs des territoires ruraux.

Sylvain Pechoux, cogérant de la coopérative d'activités agricoles et alimentaires Les Champs des Possibles

Aux cours de cette Agora, de nombreux intervenants ont insisté sur un point clé : pour réussir un projet d'installation en agriculture, en plus des compétences nécessaires, mieux vaut **développer une approche de coopération entre acteurs professionnels, élus et habitants** (→ Fiche 10). Ainsi passe-t-on d'une logique d'installation familiale (où les enfants reprennent la ferme de leurs parents) à des installations de groupements (avec divers statuts) de personnes, parfois non issues de la même famille. L'un des plus beaux exemples de ferme en coopération, créée par 11 néopaysans, est celui de la ferme de la Tournerie, soutenue notamment par Terre de Liens.

Bien réfléchir aux échelles de l'installation

La question de la taille idéale d'une ferme se pose systématiquement lors d'une installation en agriculture. À quelle échelle est-il plus raisonnable, prudent ou bien logique de développer une agriculture paysanne, notamment en fonction des marchés locaux ? Est-ce qu'il y a des tailles de ferme à proscrire car elles ne permettent pas certains itinéraires

© Patrick Lazic



agroécologiques ? En plus des « points info installation » de son territoire, les différentes structures d'accompagnement des NIMA déjà citées sont à consulter sur ces questions.

Jean-Baptiste Cavalier, coordinateur du Réseau national des espaces-test agricoles (Reneta) invite à prendre en compte d'autres critères pour réussir son installation :

- **Le nombre de personnes travaillant sur la ferme** [on peut imaginer une exploitation de taille relativement importante mais travaillée par plusieurs personnes en association ou une ferme de taille et aux investissements modestes].
- **Le temps que l'on souhaite consacrer aux différentes activités agricoles**, que ce soit pour réaliser plusieurs ateliers de production ou plusieurs activités agricoles et non agricoles.
- **L'organisation du travail optimale et les possibilités de coopération** entre collègues au sein et à l'extérieur de sa ferme, voire avec des bénévoles réguliers.
- **La maîtrise et la modulation de ses revenus** en fonction des saisons, des circuits et des activités.

Petites ou microfermes

Si la majorité des exploitations françaises demeurent de grandes tailles, sont très mécanisées et coûteuses, 179 000 en 2010 (soit 36 % des exploitations) présentent un potentiel de production inférieur à 25 000 euros par an, sur une moyenne de 11 hectares : on les appelle des « **petites fermes** ». Elles sont présentes dans tous les systèmes de culture ou d'élevage, et pas nécessairement en agroécologie.



Les microfermes sont des fermes alternatives qui remettent en question les cadres d'analyse agronomique classiques, parce qu'elles visent le bien-être des personnes et des écosystèmes plutôt que la maximisation du profit. Les projets alternatifs sont souvent réfléchis ou perçus comme utopiques, précaires et éphémères. Et pourtant, les petites fermes sont en train de se généraliser...

Émilie Rousselou

Il y a, par ailleurs, environ 10 % de microfermes en France. Kévin Morel, auteur en 2016 d'une thèse de doctorat sur le sujet, précise les critères pour définir des microfermes en maraîchage : **moins de 1,5 hectare de surface cultivée par salarié à temps plein**, plus de 30 types de légumes cultivés selon diverses pratiques agroécologiques (permaculture, maraîchage biologique intensif, agroforesterie, etc.), la plupart du temps vendus en circuits courts.

Émilie Rousselou, cheffe d'exploitation d'une ferme de spiruline et directrice de l'université des Possibles au domaine de La Volpelière, près d'Arles, souligne de son côté plusieurs caractéristiques :

- **Une surface cultivée inférieure à celle considérée par l'administration comme nécessaire pour être viable économiquement**, et qui pourtant est viable.
- **Une intensivité écologique** du système de production, en s'appuyant sur les interactions et les richesses de la biodiversité locale.
- **Pas d'utilisation d'engrais ni de pesticides de synthèse**.
- **Un lieu sur lequel on réalise un projet à la fois professionnel et personnel**.

Alors que « *l'installation en microferme nécessite beaucoup de connaissances et la mise en place d'une stratégie efficace* », Émilie Rousselou identifie trois écueils possibles :

- des relations humaines insuffisamment réfléchies et travaillées (→ [Fiche 10](#)),
- le risque d'épuisement du fait d'une sous-estimation du temps de travail nécessaire pour arriver à une situation viable,
- la fluctuation des revenus conduisant à une relative fragilité ou précarité.

Du coup, plusieurs intervenants soulignent la nécessité de :

- **Être à l'écoute d'agriculteurs installés** dans un modèle proche, et de ses clients.
- **Se former au mieux** à son activité sur le plan technique mais aussi économique et relationnel. **Expérimenter** au préalable, par un espace-test ou chez un paysan déjà en activité.
- Commercialiser en **vente directe**, pour améliorer sa rémunération, voire diversifier ses circuits pour sécuriser ses revenus.
- Viser une **installation progressive**, en investissant un capital de départ modeste.
- Et surtout **anticiper au mieux l'évolution de son activité**, son projet et sa trajectoire, et ses dépenses sur les cinq premières années.

2 initiatives remarquables

Le **Reneta** a été créé en 2012 dans le but de mettre « en situation réelle » (ou presque) des jeunes diplômés n'ayant pas d'expériences familiales avec l'agriculture ou les porteurs d'un projet innovant.

L'espace-test, présent à peu près dans chaque département français et porté la plupart du temps avec une collectivité territoriale, vise l'installation (si possible locale) de jeunes en agroécologie et, de plus en plus, en coopération.

Il permet en particulier de tester la viabilité de modèles agri-alimentaires innovants, d'échelles de production et de formats administratifs ou juridiques peu courants, notamment entre plusieurs porteurs de projet en synergie.

L'espace-test met à disposition :

- Un cadre légal d'exercice de l'activité testée permettant l'autonomie du porteur de projet : c'est la fonction « couveuse ».

Reneta



Réseau National des Espaces-Test Agricoles

- Des moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, tunnels de maraîchage, etc.) à travers une fonction « pépinière ».
- Un dispositif d'accompagnement à chaque étape durant au moins deux ans, aux niveaux technique, administratif et commercial. Avec un complément de formation bien précieux sur les outils fonciers, juridiques et financiers existants.

L'espace-test est un lieu de rencontre et de concertation entre divers acteurs agricoles et des territoires ruraux (organisations agricoles traditionnelles et alternatives, parcs naturels régionaux, collectivités, associations, conseil de développement, agriculteurs, etc.). Ces espaces d'échange permettent de mettre en relation des propriétaires fonciers (publics et privés), des besoins locaux en termes alimentaires, et des jeunes porteurs d'activités profitables pour les habitants et les territoires locaux.

Les Champs des Possibles

Les Champs des Possibles est une couveuse et coopérative d'activités agricoles et alimentaires, née en 2009 sous l'impulsion du réseau des Amap (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) d'Île-de-France. Son objectif est de favoriser l'emploi agricole non délocalisable, dans un territoire subissant un fort étalement urbain, et développer autour des relations « fondées sur la confiance et l'échange équitable plutôt que sur la défiance et la prédation ».

Les Champs des Possibles est une société coopérative d'intérêt collectif (Scic) qui réunit de nombreux acteurs du territoire pour « les relier du champ jusqu'à l'assiette » : une trentaine de paysans et artisans alimentaires, ainsi qu'une cinquantaine de consultants, animateurs-porteurs de projet, consommateurs, collectivités et autres associés. Ce qui suppose un vrai travail sur cette gouvernance en coopération. Car, comme le reconnaît **Sylvain Pechoux**, cogérant de la coopérative d'activités agricoles et alimentaires Les Champs des Possibles, « si faire des légumes, du pain ou des agneaux en bio, c'est facile, le faire ensemble, les transformer, les vendre ensemble et se répartir la valeur, ça, c'est



plus compliqué. Mais c'est aussi le défi le plus exaltant ! »

La SCIC propose de tester ses activités agricoles et alimentaires, en lien direct avec le réseau Reneta, mais aussi le statut d'entrepreneur-salarié associé. Celui-ci donne l'accès à certaines aides (comme la PAC) mais pas à d'autres (DJA), il n'octroie pas un droit de propriété sur ses moyens de production (la ferme, les équipements et les terres appartiennent à la coopérative d'activité) mais il sécurise son avenir grâce aux droits salariaux.

Par ailleurs, la coopérative comprend un organisme de formation pour les professionnels et futurs professionnels de ces activités agricoles et alimentaires. Enfin, elle se présente comme un partenaire pour des collectivités territoriales, notamment autour de leurs projets alimentaires territoriaux (PAT).



Ses trois secteurs d'activités :

- Des productions agricoles biologiques et paysannes.
- De la transformation et de l'artisanat alimentaire.
- De l'accompagnement, du conseil et de la formation.

Points clés

6. Nouvelles formes d'installations agricoles

- ➔ Les agriculteurs sont face à un triple défi, démographique avec le besoin de renouvellement de l'actuelle génération vieillissante, écologique alors que l'agriculture industrielle est pointée du doigt par les consommateurs, économique du fait de la dérégulation des marchés et les incertitudes liées aux crises mondiales.
- ➔ Les « néopaysans » (ou « personnes non issues du milieu agricole » – NIMA) sont de plus en plus nombreux. Ils démarrent en majorité sans (pouvoir) percevoir les aides classiques à l'installation, en majorité sous une forme sociétaire en coopération ; un tiers ont plus de 40 ans et un tiers sont des femmes.
- ➔ De nombreuses structures d'accompagnement aident à réfléchir au bon dimensionnement de son projet d'installation agricole, et les petites fermes et les microfermes sont plébiscitées par les néopaysans.
- ➔ Grâce aux espaces-test agricoles, on peut tester sa pratique, mais aussi de nouveaux statuts : par exemple, celui de salarié au sein d'une société coopérative, qui peut faciliter l'installation mais présente aussi quelques inconvénients.
- ➔ Mutualiser entre paysans, tâches, savoirs et savoir-faire constitue un atout pour réussir son installation. Construire des coopérations entre acteurs des territoires ruraux aussi.

Pour en savoir +

Captations issues de l'Agora 2020

« Les défis d'un changement d'échelle pour l'agriculture paysanne et de proximité » avec 4 intervenants : Vincent Jannot (Terre de Liens), Etienne Klein (Réseau national des espaces-test agricoles) et Delphine Laurant (ingénieure agronome).

« Comment démarrer une micro-ferme en permaculture ? », web-conférence avec Perrine Hervé-Gruyer de la Ferme du Bec Hellouin et Émilie Rousselou directrice de l'université Domaine du Possible et fondatrice de la ferme Spiruline arc-en-ciel.

« Des formes d'installation agricole plus coopératives et solidaires : une pure utopie ? », webinaire autour de l'histoire, des statuts et des nouvelles formes de coopération agricole, avec Bertrand Valiorgue (université Clermont-Auvergne) et Sylvain Pechoux (Les Champs des Possibles), et la participation d'Anne et Patrick Beauvillard (Institut des territoires coopératifs).

« Les grands défis de l'installation agricoles en France », la conférence vidéo intégrale de Yannick Sencébé.

Ouvrages et articles spécialisés

« Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude inductive combinant méthodes qualitatives et modélisation », thèse de doctorat de Kévin Morel (2016).

Néo-paysans, le guide (très) pratique, Sidney Flament-Ortun et Bruno Macias, éd. France Agricole, 2020.

Les néo-paysans, Gaspard d'Allens et Lucile Leclair, éd. du Seuil, 2016.

Vivre avec la terre. Manuel des jardiniers-maraîchers (sur l'expérience de la ferme du Bec Hellouin), Perrine et Charles Hervé-Gruyer, Actes Sud, 2019.

Sites web

L'association Terre de Liens.

Le réseau InPact (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale).

La société coopérative Les Champs des Possibles.

Le réseau Reneta.

L'université Domaine du Possible.

L'« Appel à une bifurcation agricole » d'étudiants d'AgroParisTech.

Construire des territoires nourriciers

La **crise sanitaire** du Covid-19 et, aujourd'hui, un **rebond de l'inflation** et la **guerre en Ukraine** mettent à l'épreuve le système alimentaire français. Les restrictions des flux de personnes et de marchandises, les spéculations sur les marchés mondiaux et l'aggravation des difficultés d'accès à une alimentation suffisante, diversifiée et de qualité pour de nombreuses populations en France (et dans le monde !) renforcent l'urgence de **rebâtir les systèmes alimentaires partout**, et notamment à la campagne – jusqu'à 80 % de ce qui y est produit est exporté hors du territoire rural et part dans des circuits longs et des marchés d'exportation.

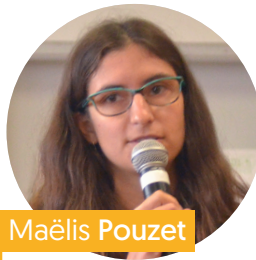
Cette nécessaire « révolution alimentaire » suppose de mobiliser de nombreux acteurs, de **sortir des politiques en silos**, de renforcer les **compétences des collectivités locales** en matière agricole et alimentaire, et de repenser les politiques nationales (marchés, formation des prix, aides...) et européennes (PAC).

Cette présentation se base essentiellement sur le travail de plusieurs intervenants qui ont pris la parole au cours de la 3^e rencontre de l'Agora 2020, à Guipel (Bretagne), les 2 et 3 octobre 2020. Parmi eux :



Frédéric Wallet

Ingénieur de recherche en économie dans l'équipe Proximités d'AgroParisTech, spécialiste des politiques publiques en matière alimentaire.



Maëlis Pouzet

Chargée de mission au sein de l'association Terre et Cité (Saclay).



Cyrille Bombard

Cofondateur de la coopérative Wision et coordinateur du projet Aliment'Actions (Deux-Sèvres).

Le Covid-19 a révélé les forces et vulnérabilités du système alimentaire

Frédéric Wallet a souligné que la pandémie de Covid-19 nous a montré la nécessité de renforcer la résilience de notre système alimentaire. Elle a révélé plusieurs fragilités des systèmes d'approvisionnement à l'échelle mondiale et nationale. Pour autant,

ce système ne s'est pas effondré et aucune pénurie n'a finalement eu lieu en France pendant cette crise. En effet, les filières longues ont réussi à s'adapter et à s'approvisionner, tandis que les filières courtes ont été plébiscitées. Les agriculteurs ont même eu des difficultés, parfois, à répondre à cette demande.

L'économiste a insisté sur l'**évolution des comportements de consommation** pendant cette crise sanitaire. Malgré l'engouement pour les circuits courts, on a assisté à une accélération des achats alimentaires en ligne et dans les magasins discounts, et

à un recul des ventes de produits labellisés (bio, Label rouge, AOC...). Cela peut s'expliquer par une volonté de réduire le montant de ses achats dans un contexte de crises – également perceptible aujourd'hui avec l'augmentation de l'inflation et des craintes des effets de la guerre en Ukraine.

Cette crise sanitaire a aussi très fortement accru les demandes d'aide alimentaire : la collecte nationale des banques alimentaires, qui permet d'ordinaire de récolter l'équivalent de 23 millions de repas, a été confrontée à une demande supplémentaire de 20 % à 25 % en 2021. Une tendance confirmée par toutes les associations caritatives, comme le Secours populaire qui a enregistré une hausse de 45 % des personnes en demande par rapport à l'année précédente. Cette explosion des demandes a concerné non seulement les populations pauvres, mais aussi les travailleurs précaires, les étudiants ayant perdu leurs jobs d'appoint et les personnes isolées. Et, contrairement à une idée reçue, les zones rurales, dont les productions agricoles sont largement exportées hors de leurs territoires, ont subi autant l'accroissement des besoins d'aide alimentaire que les zones urbaines.

Relocaliser l'alimentation : le grand défi des territoires

Une étude du cabinet de conseil Utopies souligne que la capacité d'autonomie alimentaire des territoires urbains français est en moyenne de 2 % et parfois, au mieux, de 7 % à 8 %.

Mais, comme on l'a dit, le niveau d'autonomie alimentaire en zones rurales, qui accueillent pourtant les espaces de production alimentaires, n'est guère meilleur ! Car près de **80 % des productions alimentaires** – variables selon les territoires et les filières – **réalisées dans les zones rurales partent hors de ces territoires**. Ils viennent approvisionner les grandes agglomérations proches, les marchés nationaux (par exemple Rungis, mais aussi diverses industries agro-alimentaires) ou internationaux (marchés d'exportation). Résultat : même dans les territoires agricoles, on a du mal à répondre aux besoins en aliments bio et en circuits courts !

Cette organisation dominante des circuits alimentaires favorise des itinéraires et des modes de production plutôt intensifs et chimiques, sur des surfaces relativement importantes. La réalité peut être plus contrastée, localement.



Comment on arrive à un modèle qui réponde aux enjeux de la baisse du nombre d'agriculteurs sur le territoire ? Comment on passe d'une expérimentation vertueuse, ici et là, à une vraie tendance de fond d'évolution de l'agriculture et de l'installation agricole en France ? Aujourd'hui on ne sait pas faire, il y a un vrai enjeu pour changer d'échelle, et pour l'instant on n'est pas en capacité de mettre en place un modèle alternatif qui fasse front au modèle conventionnel.

Frédéric Wallet



Depuis 2014, des **projets alimentaires territoriaux (PAT)** affichent leur volonté de s'engager dans cette relocalisation alimentaire. Quelque 300 territoires en ont créés, surtout en zones rurales, et de nombreux autres sont en émergence. Souvent à l'initiative d'organisations publiques comme les communes, les agglomérations, les Pays ou les parcs naturels régionaux, et en lien direct avec les chambres d'agriculture, ces PAT entendent soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs et les circuits courts, notamment dans la restauration collective.

Analysés par Frédéric Wallet et Gilles Maréchal, de la Scop Terralim, pour la revue des Colibris 90°, ces PAT s'avèrent mal financés, et donc sans grands moyens. Et, surtout, ils **manquent souvent d'ambition** à deux niveaux clés :

- Être de véritables laboratoires pour tester des solutions innovantes afin de **construire des territoires résilients** au niveau agricole et alimentaire, donc en agroécologie et adaptés aux changements climatiques, et capables d'offrir un accès pour toutes et tous à **une alimentation diversifiée et de qualité**.
- Construire et tester ces solutions avec tous les acteurs, grâce à **une réelle gouvernance inclusive et partagée**, qui ne se limite pas à une concertation entre élus, techniciens et organisations agricoles dominantes.

Des pistes pour construire des territoires nourriciers

En plus de coconstruire les politiques alimentaires locales avec tous les acteurs (élus, agriculteurs, transformateurs, distributeurs, associations, mangeurs...), le développement d'une résilience alimentaire passe par :

- **Une révision de nos régimes alimentaires** : trop de produits d'origine animale (viandes, fromages et produits laitiers), très consommateurs de ressources (terres, eau, aliments, intrants chimiques...) et émetteurs de gaz à effet de serre ; trop d'aliments d'origine lointaine (et donc carbonés) ; trop de pertes et de gaspillage d'aliments tout au long de la chaîne alimentaire – ce qui a des impacts écologiques et sur les budgets des ménages.
- **Diversifier localement les productions**, alors que des régions entières sont dominées par des monocultures (viticultures, céréales) et mono-élevage.

Réintroduire cette diversification des productions est essentiel pour sécuriser notre alimentation locale, mais aussi pour l'environnement. Par exemple, des plantes légumineuses dans les champs de céréales et d'oléagineux apportent à la fois de l'azote aux sols, profitable aux grandes cultures, et des sous-produits pour le bétail. De même un système de polyculture-élevage offre des complémentarités de ressources pour chaque production (du fourrage pour le bétail, du fumier pour les cultures très gourmandes en fertilisants) et évite l'importation de trop d'aliments pour le bétail et l'usage de nombreux engrais chimiques.



© Martin Fournier

- **Construire des solidarités entre territoires ruraux et entre ruraux et urbains, sans chercher à faire tout partout !** D'abord parce que, si la France offre une merveilleuse diversité biogéographique, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Certains territoires, trop secs, trop froids et pluvieux ou trop

montagneux ne peuvent pas produire certains aliments. Les habitudes alimentaires ne sont pas non plus exactement les mêmes partout. Des échanges entre territoires sont donc à réaliser. Et c'est encore plus vrai avec les métropoles qui, par nature, ne sont pas des espaces de production alimentaire – sinon à la marge. Elles peuvent d'ailleurs offrir contractuellement des débouchés stables aux productions agricoles rurales. Et donc sécuriser nos paysans.



On a beaucoup dit que les circuits courts étaient un modèle d'approvisionnement alimentaire et de reconfiguration de l'alimentation qui était novateur et pouvait nous aider à aller vers des systèmes plus durables. Mais quand on regarde la réalité des territoires, on voit que son système alimentaire est quelque chose de très complexe. Un des gros enjeux est de faire coexister sur un territoire les différents modèles agricoles et des circuits de distribution, qui sont potentiellement concurrentiels mais pour lesquels il y a aussi des démarches de coopération.

Frédéric Wallet

Comme on l'a vu (→ [Fiche 3](#) et → [Fiche 6](#)), malgré leurs difficultés à trouver des terres et des fermes pour s'installer, les néoruraux ont une belle carte à jouer : dans des modèles de productions alimentaires en agroécologie et en circuits courts, dans la transformation de produits locaux de qualité pour les marchés locaux et les métropoles alentour, dans le montage de circuits de diffusion de proximité (épiceries bio, solidaires, Amap, ventes à la ferme...), etc.

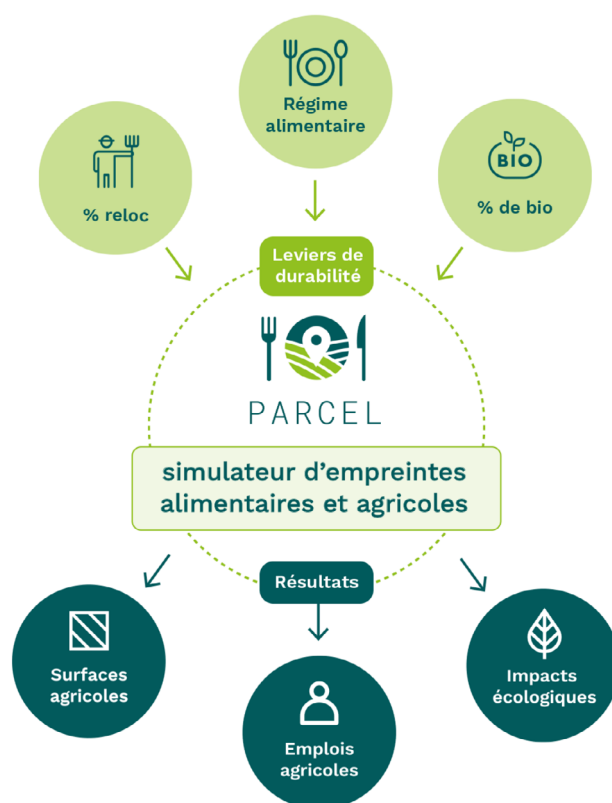
Et de nombreuses organisations défendant une agriculture paysanne viennent partout en France en soutien à ces projets contribuant à la construction de territoires nourriciers ([Terre de Liens](#), [Civam](#), [Fadear](#), [InPACT](#), [Reneta](#), [Neoagri](#), [CapRural](#), [Villages Vivants](#), [Avisé](#), [La Fabrique des Colibris](#)...).

PARCEL est un outil web gratuit permettant d'évaluer les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir dans un territoire donné.

Deux outils indispensables

Le projet PARCEL

Le projet PARCEL a démarré en 2015, à l'initiative de l'association Terre de Liens. Il s'agissait à l'origine d'un outil en ligne permettant de calculer, sommairement, quelle proportion existe dans un territoire donné pour chaque production (céréales, maraîchage, viande, etc.). Soutenue par plusieurs partenaires ([Inrae](#), [Fnab](#), [bureau d'études Basic](#)), l'association a peu à peu amélioré les simulations proposées. Et toujours en libre accès ([creative common](#)). Grâce à cet outil, chacun est libre d'imaginer, avec des données concrètes et fiables, l'impact que tel ou tel choix agricole ou alimentaire peut avoir sur les surfaces agricoles, l'emploi, la relocalisation, la qualité de l'eau, la conversion en agriculture biologique, etc. Par exemple, on se rend fréquemment compte avec PARCEL qu'il faut beaucoup plus de paysans qu'il n'y en a sur les territoires : près de 1 million pour assurer l'autosuffisance des territoires locaux, avec des aliments de qualité, tout en préservant le climat et la biodiversité.



Concrètement, si l'on veut **vérifier quelle population peut nourrir une parcelle donnée** ou bien **chercher des informations sur les surfaces agricoles et les productions d'un territoire** donné, il suffit de rentrer le code postal du territoire cible dans le calculateur ! On peut aussi réaliser des simulations pour imaginer divers scénarios alimentaires. Par exemple : 40 % de la population locale consomme bio ou 100 % de celle-ci cesse de manger de la viande ? PARCEL calculera quelles sont les surfaces productives nécessaires et combien de paysans devront être actifs.

Attention, si PARCEL permet de calculer **91 % d'un bol alimentaire français** par tranche d'âge et par genre, l'outil n'intègre pas (encore ?) les boissons

et les produits de la mer, de même que les productions qui ne sont pas présentes sur le territoire hexagonal (bananes, avocats, cacao, etc.).

PARCEL permet également de mener **une réflexion à d'autres échelles de territoires**, de penser la **coopération et les échanges entre les territoires** dont on a parlé. Par exemple, si le nombre d'hectares disponibles sur le territoire d'une commune permet de nourrir une population plus importante que celle de cette commune, on peut réfléchir aux moyens de mettre en place une solidarité avec les communes voisines qui n'ont pas assez de surface disponible.

L'outil numérique CRATer

L'association **Les Greniers d'Abondance** (LGA), fondée en 2018, travaille sur la question de la **résilience des systèmes alimentaires**. Elle étudie donc la **vulnérabilité** de ces systèmes et les leviers qui peuvent permettre de leur apporter une plus grande résilience. Elle est à l'origine d'un **rapport** très remarqué sur le sujet, publié en février 2020 : il a mis un coup de projecteur sur la question de la résilience en général, et de la résilience des systèmes alimentaires en particulier. Les **collectivités territoriales** constituent le public cible des Greniers d'Abondance : l'objectif de l'association est de permettre aux élus de gagner en compétences et en connaissances dans ce domaine clé. LGA assure également un accompagnement des collectivités pour reterritorialiser leur alimentation et coordonner leurs actions et les coopérations entre acteurs.

Mais l'association s'est rendu compte qu'elle manquait de données sur le foncier et les questions agricoles, et qu'il serait donc intéressant de développer un outil autour de cette question. Elle a donc créé le **CRATer (Calculateur de résilience alimentaire des territoires)** : il s'agit d'un outil numérique d'aide au **diagnostic de la résilience alimentaire** d'un territoire. Cette notion de « résilience » est d'ailleurs explicitée, intégrant la robustesse des chaînes alimentaires, la préservation des ressources naturelles et la satisfaction des besoins alimentaires des populations.

CRATer | Calculateur de résilience
alimentaire des territoires



CRATer propose un diagnostic des territoires pour différentes thématiques du système alimentaire.

L'un des objectifs de CRATer est de sensibiliser aux questions de résilience en s'appuyant sur le calcul d'« indicateurs de résilience » à l'échelle du territoire choisi. Il permet d'observer, par exemple, les surfaces agricoles utiles par habitant, les rythmes d'artificialisation ou encore la part de surfaces agricoles biologiques. Ces indicateurs décrivent un niveau de résilience local. Des porteurs de projet pourront ainsi s'appuyer sur ces indicateurs pour, par exemple, montrer aux élus d'une commune en quoi leur projet améliore cette résilience sur le territoire.

Cet outil s'avère assez complémentaire de PARCEL. Les sources de données, nombreuses et publiques (Insee, IGN, Agrest) sont accessibles à tous : **l'outil est en licence ouverte**, comme PARCEL, donc à disposition de toutes et tous.

2 initiatives remarquables

Aliment'Actions

Le projet Aliment'Actions a débuté en novembre 2018 dans la zone atelier Plaine Val de Sèvre, pilotée par le Centre d'études biologiques de Chizé et située au sud de Niort (79). C'est un projet de recherche-action qui « vise à catalyser et à analyser l'émergence de nouvelles initiatives citoyennes pour créer un système alimentaire à la fois relocalisé, solidaire et fondé sur la nature. Il est porté par un consortium original composé d'associations, d'entreprises de l'économie sociale et solidaire et d'équipes de recherche. »

Ce projet pose la question de la résilience alimentaire : comment se servir du levier de la consommation pour changer le système agricole et alimentaire, mais aussi le territoire, afin de les rendre tous plus résilients ?



Terre&Cité
PLATEAU DE SACLAY

Le but de l'association Terre et Cité, qui existe depuis vingt ans, est de « pérenniser, promouvoir et développer une agriculture de qualité sur le plateau de Saclay et ses vallées », en Île-de-France.

Le premier enjeu de Terre et Cité était la **préservation de l'agriculture sur le territoire du plateau de Saclay** (territoire de 150 km² environ, regroupant 200 000 habitants), soumis à la pression de l'urbanisation depuis le début des années 2000.

Aujourd'hui, elle s'est diversifiée et professionnalisée, et elle œuvre pour le **dialogue entre acteurs afin de favoriser le développement de l'agroécologie** sur le territoire et accroître la résilience de ce dernier.



*Remettons la nature et les solidarités
au cœur de nos systèmes alimentaires*

Le projet s'étale sur 24 communes au sud de Niort, et est porté par plusieurs partenaires, dont la Scop Wision, plusieurs unités de recherche et, à l'origine, le Mouvement Colibris. Trois nouvelles communes sont choisies chaque année, et animées de diverses manières : on y impulse plusieurs initiatives, sans jamais faire à la place des habitants, des professionnels ou des élus.

Les membres d'Aliment'Actions peuvent faire le lien avec d'autres structures et **testent divers scénarios** pour impliquer les habitants, sans jamais rien imposer.

Terre et Cité

L'association est structurée en quatre collèges : celui des élus, celui des associations, celui des entrepreneurs et celui de la société civile. Ce fonctionnement permet de **rassembler les acteurs et de favoriser leur mobilisation**. Ses grandes thématiques de travail sont les suivantes :

- Préservation des terres, fonctionnalité de l'agriculture, transition agro-écologique.
- Récolte de fonds européens territoriaux pour accompagner et financer des projets.
- Recherche appliquée, mise en lien des chercheurs, paysans, élus et associations.
- Travail sur les questions connexes au système alimentaire : l'installation, les transmissions de fermes, les circuits courts, etc.

Points clés

7. Construire des territoires nourriciers

- ➔ La **crise sanitaire** a montré des changements de comportements alimentaires au sein de la population. Mais aussi la nécessité de **transformer le système alimentaire** pour le rendre plus viable et durable (économiquement, écologiquement, socialement) et renforcer l'**autonomie des territoires**.
- ➔ Les **défis pour relocaliser** l'alimentation dans les campagnes sont immenses. Si c'est l'objectif affiché des centaines de projets alimentaires territoriaux (PAT) en France, ceux-ci manquent trop souvent d'ambitions écologiques et sociales, mais aussi d'une gouvernance inclusive des habitants du territoire.
- ➔ Gagner en résilience au niveau alimentaire à l'échelle locale suppose non seulement de favoriser l'installation de nouveaux paysans, mais aussi d'infléchir nos régimes alimentaires, de **diversifier les productions** et de construire des **coopérations entre territoires**.
- ➔ Les **néoruraux ont de belles cartes à jouer** pour répondre aux besoins alimentaires des habitants des campagnes, qu'il s'agisse de produire des aliments de qualité, de les transformer localement ou de monter des circuits de proximité.
- ➔ Il existe **plusieurs structures** et des **outils** (PARCEL et CRATer, par exemple) qui permettent d'analyser la capacité de résilience et d'autonomie alimentaire d'un territoire et d'accompagner les porteurs de projets ainsi que les collectivités.

Pour en savoir +

Captations issues de l'Agora 2020

Frédéric Wallet : « Comment favoriser la relocalisation alimentaire des territoires ruraux ? ».

Lysiane Jano et Anne-Cécile Brit : « De quel territoire nourricier a-t-on besoin et comment le construit-on ? ».

Cyrille Bombard et Maëlis Pouzet : « Retour d'expérience d'initiatives de territoires ruraux et péri-urbains ».

Revue et rapports

La revue *90°*, « Pour une révolution alimentaire », n° 2, avril 2022.

Le rapport « Qui veille au grain », sur le système alimentaire français, publié par l'association Les Greniers d'abondance, février 2022.

L'étude du cabinet Utopies : « Résilience alimentaire. Nourrir les territoires en temps d'incertitude », note de position n° 25, mars 2022.

Sites web

Le Calculateur de résilience alimentaire des territoires (CRATer).

Le simulateur PARCEL.

L'association Les Greniers d'Abondance.

L'association Terre et Cité.

Le projet Aliment'Actions.

Pluriactivité : un atout, mais un risque d'invisibilité

- La **pluriactivité** désigne la combinaison, par une même personne, de plusieurs activités professionnelles sur l'année. Ces activités peuvent être exercées alternativement (par exemple dans le cas d'emplois saisonniers) ou simultanément. Il peut s'agir du cumul de plusieurs tâches (en salariat ou prestation), du cumul de plusieurs activités indépendantes ou avec un emploi salarié à temps partiel. **En matière d'installation agricole**, la pluriactivité se caractérise par la multiplication d'activités et productions (alimentaires, forestières, accueil, artisanat, etc.).

- Cette pluriactivité témoigne souvent, chez les néoruraux, d'**aspirations à repenser leurs activités professionnelles, leur mode de vie et leurs revenus**, ainsi qu'à ouvrir des **espaces de liberté et de créativité** dans leur vie. Dans le contexte actuel de crise socio-économique, l'auto-emploi (création de son propre emploi) et la pluriactivité sont, en outre, des options envisagées par certains ruraux pour **sécuriser leurs revenus annuels**. Mais cette nouvelle organisation des activités n'est pas un long fleuve tranquille, sans écueils, comme nous allons le voir.

Cette présentation se base essentiellement sur le travail d'une intervenante qui a pris la parole au cours de la rencontre de l'Agora des 7 et 8 février 2020, à Arles :



Hélène Tallon

Géographe, auteure de la thèse de doctorat « Pluriactivité et accompagnement : un territoire à l'épreuve », et chargée d'études pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes).

Les caractéristiques de la pluriactivité

Les définitions de la pluriactivité sont floues et non consensuelles. Il s'agit, selon Hélène Tallon, d'un « *exercice simultané ou successif par une même personne de plusieurs activités professionnelles différentes* ». Elle complète sa définition en précisant que, pour qu'une activité soit professionnelle, elle doit répondre à la fois aux besoins de la sphère familiale ou privée, mais aussi à ceux d'un territoire ou d'un marché, et elle doit être rémunératrice.

Selon la géographe, la pluriactivité est un projet économique autour d'un ensemble d'activités qui favorise l'auto-emploi. La finalité de la pluriactivité rurale est notamment de pouvoir réaliser le travail qu'on a choisi, et donc de le créer soi-même. Les pluriactivités sont complexes et font appel à des compétences multiples chez la même personne. Elles développent également des relations intéressantes entre les activités : synergies et complémentarités, mais aussi concurrences (au niveau du temps, notamment).

À l'intérieur d'une pluriactivité, on met en jeu beaucoup de compétences, de savoir-faire, de façons d'utiliser son territoire de vie.



Les compromis entre sécurité matérielle et sociale et plaisir dans le travail se jouent au niveau de la combinaison d'activités : les activités combinées par un pluriactif ne contribuent pas de manière équivalente, ou pas en même temps, à la couverture de ses besoins matériels, à l'accès à un système de protection sociale [...] ainsi qu'au plaisir éprouvé dans le travail.

Revue POUR, 2011



© Patrick Lazic

Différentes activités peuvent prendre place sur des territoires divers, voire distants. Dans ce cas, l'ancrage territorial de son foyer de vie est primordial. En plus des synergies possibles entre activités, les coopérations entre acteurs sont souvent nombreuses et précieuses : ces multi-activités engendrent l'émergence de réseaux multiples, ce qui facilite une organisation collective.

Des atouts pour son installation...

Le premier atout, mis en avant par de nombreux pluriactifs, est qu'une diversification d'activités, dans un espace rural où l'emploi peut être rare, est un gage de sécurisation des revenus. Les auteurs d'un article scientifique sur la pluriactivité expliquent que les pluriactifs ont souvent une activité salariée stable (ou non salariée mais principale), qui leur procure une sécurité matérielle et une protection sociale, mais qui peut manquer d'intérêt et de sens pour eux. En zones rurales, ils vont alors développer une ou plusieurs autres activités, généralement agricoles ou artisanales, qui « *n'apporte(nt) pas de sécurité financière, peu(ven)t même être coûteuse(s) ou mettre en danger, [...] mais qui [sont] plus riche(s) de sens, de reconnaissance, de plaisir. Dans ce cas, les pluriactifs soulignent que ces activités salariées permet(tent) de ne pas prélever de salaire sur les bénéfices agricoles qui peuvent être réinvestis dans l'activité agricole, voire de subventionner l'activité agricole, et que sans elles, il n'y aurait pas d'activité agricole* ». Les auteurs précisent que « *ces personnes développent d'ailleurs les activités [qui sont sources de plaisir] en fonction de leurs savoir-faire*

et de leurs centres d'intérêt. » Cependant, ils soulignent qu'une autre situation existe, dans laquelle toutes les activités sont choisies pour leur sens.

Dans le domaine agricole, de plus en plus de néo-paysans multiplient les ateliers de production (par exemple de la polyculture-élevage) ou ajoutent un atelier de transformation à leurs productions, souvent pour réaliser une commercialisation directe, sans intermédiaire. Voire un atelier en synergie avec sa ou ses productions : par exemple, du bûcheronnage et un élevage extensif en sous-bois. Cette pluriactivité agricole-là manifeste souvent un désir de reprendre le contrôle sur son métier et les filières de commercialisation, et, là encore, de leur redonner du sens. Selon la définition que l'on donne à la pluriactivité agricole, elle pourrait représenter plus du tiers des installations actuelles.

... mais aussi des écueils

Parfois complémentaires, ces activités peuvent se concurrencer au niveau des temps de travail et des périodes. Et, relevant de plusieurs « mondes professionnels », les pluriactifs se sentent parfois exclus de tous. Sans compter que certaines activités ne rentrent dans aucune nomenclature administrative, donc ne sont pas reconnues par les banques, divers organismes sociaux et de formation, et les collectivités. Cette difficulté de lisibilité de leurs activités – expliquer ce que l'on fait et de quoi on vit peut s'avérer difficile –, de reconnaissance et d'intégration contribue à les rendre « invisibles » dans l'écosystème professionnel et dans leur territoire, analyse Hélène Tallon. Ainsi, l'accompagnement des pluriactifs est-il souvent inadapté ou inexistant.

Par ailleurs, c'est souvent parce qu'il y a une contrainte économique que la pluriactivité se développe localement. Donc ce n'est pas toujours un choix ! En outre, le système de pluriactivité, qui est basé sur des activités de volumes variables, est parfois moins rémunérateur et socialement protecteur qu'un emploi salarié unique. Il peut aussi être fragile et difficile à maintenir sur le long terme, notamment du fait de la plus lourde charge de travail qu'il implique souvent. Sans compter que, les enquêtes le démontrent, en milieu rural, ces pluriactifs ont des revenus globaux plutôt faibles. La géographe observe dès lors qu'une part non négligeable d'économie grise (travail déclaré nulle part) entre dans les activités des pluriactifs. Et les frontières entre des systèmes de prestation, de trocs et échanges de services d'un côté et d'interventions bénévoles de l'autre, sont parfois floues et évolutives au sein de l'activité des pluriactifs.

Une contribution à l'évolution des normes du travail

Hélène Tallon ajoute toutefois que, sous la triple contrainte des crises socio-économique, écologique et sanitaire, les habitudes, les cadres et les statuts de travail sont en train d'évoluer partout, lentement. Sans que l'on puisse vraiment en prévoir l'évolution pour les années à venir, et notamment affirmer que celle-ci contribuera à plus d'épanouissement personnel, à une meilleure adaptation aux besoins et marchés locaux, ou à davantage de précarité... Ainsi, les pluriactifs, en particulier les néoruraux, qui développent notamment le télétravail, participent à cette transformation des normes et organisations du travail.

1 initiative remarquable

La Tournerie est une ferme de 83 hectares de terres (dont 5 ha de bois), située à Coussac-Bonneval, en Haute-Vienne. Elle est tenue par onze amis, qui y exercent des activités de maraîchage, d'élevage (vaches, chèvres, porcs), d'accueil, une activité de paysan boulanger, une autre de paysan brasseur, ainsi qu'un cabinet d'architectes. Une ferme pluriactive par excellence !

Ils ont, en plus, développé des ateliers de transformation et une boutique, dans laquelle ils organisent parfois des événements festifs ou militants. Ce système leur apporte une rémunération suffisante et une répartition de la charge de travail à peu près satisfaisante. Par exemple, ils organisent des gardes tournantes pour la ferme le week-end, permettant à ceux n'étant pas d'astreinte d'avoir de véritables jours de congé – chose rare dans le monde agricole.

La ferme de la Tournerie



! Le collectif explique s'être organisé ainsi pour allier viabilité, plaisir et sens au travail, tout en s'octroyant de véritables moments de pause.

Ainsi ont-ils des horaires relativement normaux et une sécurité financière correcte. Et ils exercent aussi, en partie, des activités qui leur plaisent sous une forme collaborative.



© Patrick Lazic



Les satisfactions éprouvées [par les pluriactifs] dans la réalisation du travail renvoient à la vocation, la passion, à la possibilité de travailler selon ses valeurs, à la créativité, au plaisir d'apprendre. [...] Souvent la pluriactivité constitue donc une façon de parvenir à réaliser une ou plusieurs activités riches de sens alors qu'elles ne sont pas suffisamment rémunératrices ou sûres, prises les unes indépendamment des autres.

Revue POUR, 2011

Points clés

8. Pluriactivité : un atout mais un risque d'invisibilité

- ➔ La pluriactivité se caractérise par la réalisation de **plusieurs activités professionnelles**, de natures différentes ou d'ateliers en synergie dans le même champ, conduites **successivement** au cours de l'année ou **simultanément**. Elles sont souvent effectuées en **complément** d'un emploi salarié.
- ➔ Les pluriactifs y trouvent à la fois **de l'intérêt et du sens** mais aussi une **sécurisation de leurs revenus** par une diversification de leurs activités.
- ➔ Les principaux écueils rencontrés par les pluriactifs : se laisser déborder par la **charge de travail** d'une diversité d'activités, avec des tensions sur certaines périodes de l'année ; un **manque de synergie** entre elles qui peut rendre cette diversité trop difficile à vivre ; un **statut social compliqué** conduisant à une « **invisibilité** » et à un manque de reconnaissance et de soutien de diverses institutions et collectivités.
- ➔ Ces écueils pourraient être amoindris (ou pas !) dans les années à venir, du fait d'une **évolution du marché du travail** et des cadres professionnels et réglementaires, contrainte par les diverses crises écologiques, sanitaires et socio-économiques.

Pour en savoir +

Articles du web et spécialisés

« La belle histoire de l'installation de onze jeunes paysans sur une ferme du Limousin », Jules-Antoine Bourgeois, Reporterre, 2016.

« Pluriactivité : entre sécurité matérielle et plaisir au travail », Cécile Fiorelli, Annie Dufour, Guillaume Massein et Cindy Sauvaigo, revue POUR, 2011.

« Pluriactivité et accompagnement : un territoire à l'épreuve. Une expérimentation par la formation menée dans le Haut-Languedoc (Hérault) », thèse de doctorat d'Hélène Tallon (2011).

La Ferme de la Tournerie en 4 sites

Leur page [Facebook](#).

[Présentation par Terre de Liens](#).

[Vidéo de présentation](#), sur Brut.

[L'histoire de leur création](#), sur France Culture.

Des outils pour l'accès au foncier et à l'habitat

En France, **l'accès au foncier et au bâti constitue souvent un défi** pour les néoruraux, dans les centres-bourgs comme en pleine campagne, que ce soit pour réaliser des projets d'habitats collectifs ou d'activités professionnelles [commerce, artisanat, accueil, ESS, production agricole...].

Si l'habitat réversible peut constituer une solution (→ Fiche 3), plusieurs réseaux, en France, facilitent l'accès à **la création d'écolieux**, à la fois pour l'acquisition et la réhabilitation de bâtiments susceptibles d'accueillir des habitats partagés, mais apportent aussi une aide pour la gouvernance de ces projets.

Quelques structures se sont spécialisées dans **l'aide à la création d'activités professionnelles dans les centres-bourgs**, pour redynamiser les campagnes et créer de l'emploi de proximité.

Enfin, divers réseaux favorisent l'installation paysanne, pour des projets agroécologiques, de proximité et à taille humaine. Cela passe à la fois par des propositions pour **changer la réglementation et le marché** de l'accès aux fermes et aux terres agricoles, mais aussi pour **favoriser l'acquisition citoyenne de fermes arrivant sur le marché**.

Cette présentation se base essentiellement sur une réflexion collective et le travail de plusieurs intervenants au cours de la deuxième rencontre de l'Agora 2020, à Sainte-Croix, les 3 et 4 juillet 2020. Parmi eux :



Vincent Tardieu

Journaliste et coordinateur des publications du Mouvement Colibris.



Yannick Sencébé

Sociologue, enseignante-chercheuse à AgroSup Dijon, rattachée à l'Inrae-Cesaer.



Murray Nelson

Membre de plusieurs associations, dont Terre de Liens Hérault et Relier.

Repenser entièrement le paysage rural

Pour **Murray Nelson**, une des clés de l'installation agricole consiste à repenser entièrement la politique foncière en France. Ce qui suppose de mettre fin à la forte spécialisation des productions et à la course à l'exportation, qui concourent à l'agrandissement des exploitations.

En faisant des terres nourricières un bien commun, Murray Nelson plaide pour favoriser le « démembrement » des exploitations agricoles – après le « remembrement » des terres agricoles dans les années 1970 visant à créer des surfaces à exploiter plus vastes. Cela peut s'obtenir soit en redivisant les surfaces des grandes exploitations actuelles en des fermes plus petites, soit en aidant les installations collectives (notamment en pluriactivité) dans ces grandes fermes.



© Nastya Kvokka

Selon **Vincent Tardieu**, un « démembrement » favoriserait l'emploi et l'accès aux terres agricoles pour les personnes qui n'ont pas les moyens d'acquérir de grandes exploitations – notamment les néopay-sans. Il conduirait aussi à une plus grande diversité des productions alimentaires afin de répondre aux défis nourriciers des territoires locaux (→ [Fiche 7](#)). Travailler des surfaces plus modestes accélérerait, en outre, le développement des pratiques agro-écologiques, plus difficiles à mettre en œuvre sur de vastes monocultures. Enfin, dans cette mosaïque rurale d'espaces nourriciers, nous aurions tout intérêt à repenser l'organisation du travail agricole, ses statuts (Scic, coopératives agricoles, etc.) et les complémentarités entre activités à l'échelle de ces territoires, afin de favoriser les mutualisations des équipements et des tâches, d'améliorer les coopérations entre acteurs et d'enrichir le tissu économique local.

Enfin, il presse les collectivités rurales à assumer plus clairement une ambition alimentaire pour leur territoire. Ce qui nécessiterait :

- d'intervenir sur les orientations des politiques et des marchés agricoles à l'échelle locale ;
- de soutenir davantage les projets d'installation agroécologique et en circuits courts, et notamment les projets d'installation collective ;
- d'encourager une implication des habitants dans le processus d'installation, en créant par exemple de comités de l'installation dans les territoires.

Remettre la souveraineté alimentaire au cœur des politiques locales et de la vie de toutes celles et ceux qui y vivent passe aussi par l'accompagnement des projets d'installation en pluriactivité (→ [Fiche 8](#)), des chantiers d'insertion sociale par la production alimentaire (que développent plusieurs réseaux comme [Cocagne](#)), mais aussi de toutes les initiatives d'auto-production à l'échelle tant privée que collective (notamment à travers les jardins partagés).

Contourner ou réformer les Safer ?

Yannick Sencébé estime que les Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), l'acteur institutionnel clé de la politique foncière agricole, agissent la plupart du temps comme intermédiaires entre une offre et une demande et qu'elles n'utilisent pas systématiquement leur droit de préemption. Leur puissance : être au courant de toutes les ventes. Accusées souvent de ne pas agir pour préserver l'avenir des fermes agricoles et l'installation des néopaysans, leur action varie en réalité beaucoup d'une région à l'autre.

Comme l'explique la journaliste **Lucile Leclair** dans son dernier ouvrage, l'un des problèmes de l'institution – et donc de la politique foncière agricole – est qu'elle doit chercher à se sécuriser financièrement grâce aux ventes à des gros propriétaires ou à des firmes qui investissent dans ce secteur. Ce manque d'indépendance financière, lié à un manque de financement public, rend sa mission ambiguë.



Aujourd'hui, 90 % du budget des Safer vient des commissions qu'elles touchent sur les ventes [...]. Ainsi, la plupart de leurs recettes sont désormais apportées par les transactions qu'elles réalisent pour vivre. En théorie, il est prévu que les Safer facilitent l'installation de jeunes agriculteurs. Mais lorsqu'un gros industriel se présente elles ont du mal à dire non. Pour maintenir leurs finances en bonne santé, elles ont intérêt à enchaîner les transactions.

Lucile Leclair, *Hold-up sur la terre* (2022)

Yannick Sencébé pointe toutefois les marges de manœuvre existant dans la composition actuelle des Safer : grâce à l'évolution législative, la profession agricole [souvent représentée par la FNSEA] n'est plus majoritaire dans cette société d'aménagement, qui est à présent composée d'un tiers de représentants de l'agriculture, d'un tiers de représentants des collectivités territoriales et d'un tiers d'associations diverses. Cette nouvelle gouvernance offre un levier d'action, selon la composition et l'engagement des participants.

Dans le cadre d'une réforme des Safer, Vincent Tardieu souligne la nécessité de sensibiliser davantage l'institution non seulement aux pratiques agroécologiques et aux défis de la sécurisation alimentaire des territoires locaux, mais aussi aux aspirations à s'installer en pluriactivité et sous des formats coopératifs nouveaux. Des formats d'installation actuellement peu soutenus par l'institution.

Réformer ou contourner ? La sociologue remarque que, si les Safer ne soutiennent pas assez les nouvelles formes d'installations en zones rurales et la mutation de l'agriculture française, la question de la propriété foncière n'est pas, en réalité, le verrou essentiel... En effet, seul 1 % de la surface agricole utile [SAU] s'échange chaque année sur le marché et les Safer n'interviennent par préemption que dans 10 % de ce 1 %. Il faut donc **agir directement auprès des propriétaires des terres agricoles**, afin qu'ils les mettent à bail plus facilement, notamment sous la forme locative du fermage, et contrôler de plus près qui sont les acquéreurs des terres agricoles – parfois des fonds d'investissement qui n'ont aucune vocation nourricière. L'État aussi bien que les collectivités locales ont également une responsabilité pour encadrer et guider l'évolution du foncier agricole, comme on va le voir à travers quelques exemples.

Actions possibles pour des installations rurales atypiques

Murray Nelson retient **deux exemples de dispositifs innovants** permettant de favoriser la création de projets d'installations agricoles ou non.

- **La réquisition de terrains en friches par une collectivité locale.** C'est l'article L125-1 du Code rural qui permet à des collectivités locales de préemp-

ter des terres laissées en friche et d'y installer des agriculteurs. Sans spolier les propriétaires de leur droit de propriété, ce dispositif permet une gestion publique de ces terres abandonnées, d'octroyer aux néopaysans un statut de fermier – voire de propriétaire si le propriétaire décède pendant ou en cours d'installation. Séduisante sur le papier, cette procédure peut s'avérer longue, inefficace si le foncier en friche est très morcelé, et être soumise à divers recours juridiques de la part du propriétaire. Elle nécessite toujours une phase de concertation avec le propriétaire et l'engagement fort de l'équipe municipale (mais aussi de la préfecture qui doit donner son consentement).

→ C'est le cas à **Moëlan-sur-Mer** (Finistère). Grâce à l'utilisation de cet article du Code rural, la mairie et le conseil départemental, avec l'aide de **Terre de liens en Bretagne**, ont mis en cultures plusieurs parcelles privées laissées à l'abandon (par 400 propriétaires), créé des emplois et renforcé l'autonomie alimentaire de la commune. Non sans difficultés...

- **L'achat de biens agricoles par une collectivité locale.** Celle-ci peut tout à fait préempter des terres et des fermes mises en vente afin de développer un projet alimentaire dans son territoire. Elle peut même créer une **régie agricole** au sein de laquelle un ou plusieurs agriculteurs seront embauchés, pour répondre par exemple aux besoins alimentaires de cantines locales et d'habitants. Si ces emplois communaux sécurisent les revenus des paysans, la limite de ce dispositif est que ces derniers sont moins libres dans leur projet et leurs productions puisqu'ils doivent répondre aux objectifs de la collectivité.

→ Deux exemples : les communes de **Mouans-Sartoux** (Alpes-Maritimes) et de **Kembs** (Haut-Rhin). À Mouans-Sartoux, la commune a acheté en 2011 des terres et embauché un maraîcher, qui cultive 6 hectares et a la possibilité de se faire aider par d'autres fonctionnaires territoriaux, par exemple en haute saison. L'objectif est, notamment, de contribuer à servir des repas 100 % bio dans les cantines locales. À Kembs, la mairie vient de mettre à disposition un ancien terrain de foot (1 hectare) et a salarié à mi-temps un maraîcher – un groupement d'achat associatif complète son temps de travail et ses revenus. Outre la production de légumes bio pour la cantine de l'école locale et pour le groupement d'achat, ce maraîcher assure des animations de sensibilisation au vivant en milieu scolaire. Et ce dans le cadre d'un projet d'« expérimentation de territoire » accompagné par le Mouvement Colibris.

4 initiatives remarquables

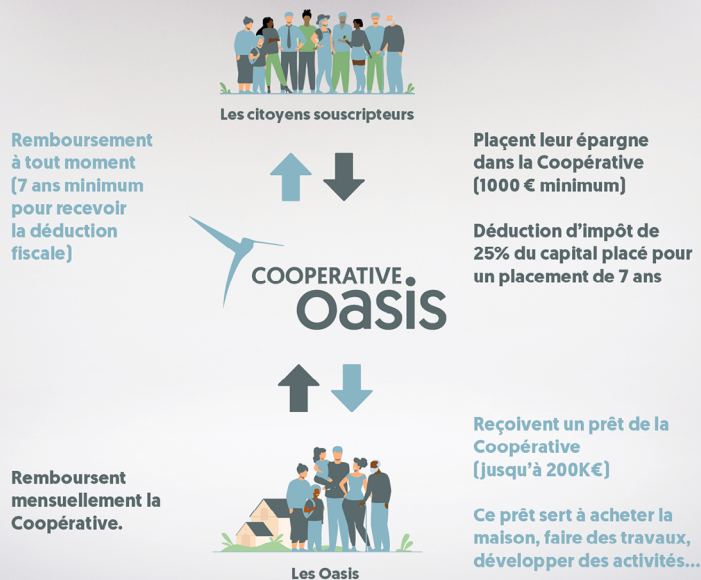
La coopérative Oasis

COOPERATIVE
oasis

La coopérative Oasis « accompagne celles et ceux qui vivent ou souhaitent vivre dans des écolieux collectifs : les oasis ». Projet initié par Pierre Rabhi et lancé au sein du **Mouvement**

Colibris fin 2014, la coopérative est devenue autonome en 2020. Elle propose des formations et des accompagnements (financier, juridique, sur la gouvernance) aux oasis, qui sont des lieux de vie (et parfois d'activités professionnelles) collectifs et écologiques, partageant des valeurs de sobriété, de solidarité, de résilience, de partage et de convivialité.

La coopérative permet aux citoyens de mettre leur épargne à disposition des écolieux. Ceci consiste en l'achat de parts sociales (chacune est de 100 €), pour un minimum de 10 parts. Cette épargne (et non un don) est immobilisée au moins 7 ans au sein de la coopérative, qui l'investit pour développer les oasis. Les investisseurs citoyens ne reçoivent pas de plus-values mais peuvent bénéficier d'une déduction fiscale (sur 25 % du capital investi). Près de 500 citoyens souscripteurs ont déjà permis de financer 32 écolieux.



Hameaux Légers

Le fonds de dotation

Ce fonds, mis en œuvre par l'association Hameau Légers (→ Fiche 3) depuis 2020, est destiné à « financer l'accèsion des foyers les moins favorisés à un "Patrimoine d'autonomie" ». Par des dons ou par des prêts à « taux zéro », avec de petites mensualités, il entend soutenir les familles et collectifs qui ont besoin d'aide pour acheter des matériaux nécessaires à la construction d'un habitat écologique et réversible, du matériel pour être autonome sur le plan énergétique (panneaux solaires, batteries, etc.), des formations pour apprendre à construire son habitat ou produire son énergie, ou des terres mises en commun pour installer des habitats réversibles et cultiver la terre.



Terre de Liens

La Foncière et la Fondation



La fédération nationale de **Terre de Liens**, qui comporte autant d'associations qu'il existe de régions, est née de trois grands constats : l'érosion des terres agricoles et du nombre de fermes (environ 200 fermes disparaissent chaque semaine) et d'emplois, l'agrandissement des exploitations et l'augmentation du prix de la terre.

Elle poursuit une triple mission : le suivi des porteurs de projet dans le domaine agricole, la formation et la mobilisation des citoyens et l'accompagnement des acteurs publics.

Cela passe par :

- la préservation du foncier agricole, en alertant sur sa disparition et la nécessité de maintenir du foncier nourricier en France ;
- la favorisation des transmissions et la création d'activités rurales génératrices d'emploi.
- l'encouragement à une agriculture biologique, paysanne et biodynamique.

Le cœur de mission de Terre de Liens est de « faire pousser des fermes » et pour cela de collecter de l'argent, sous différentes formes, afin d'en acheter. La structure

est donc propriétaire de ces fermes, qu'elle loue ensuite à des fermiers. Ces derniers signent un bail rural environnemental (BRE), avec des clauses agro-écologiques, relatives à la nature nourricière des productions. Pour y parvenir, l'association a développé deux outils :

- **La Fondation Terre de Liens**, qui « préserve les terres agricoles en faisant vivre les fermes qu'elle acquiert ou reçoit par donation et legs ». Reconnue d'utilité publique par l'État, elle gère ce patrimoine avec la volonté de pérenniser l'agriculture dans les campagnes, de prendre soin de la valeur environnementale des terres et d'encourager l'agriculture biologique et de proximité.

- **La Foncière Terre de Liens**. Acteur majeur de la finance solidaire, c'est la « première structure d'investissement solidaire appliqué à la gestion de foncier agricole et de biens immobiliers en milieu rural. Elle achète des fermes pour enrayer la disparition des terres agricoles et réduire les difficultés d'accès au foncier agricole. Ces fermes sont ensuite louées à des fermiers et des fermières qui y développent une agriculture biologique, paysanne et de proximité. » Pour acquérir ces fermes, la Foncière s'appuie sur son capital, constitué de l'épargne de citoyens et d'institutions privées qui ont décidé d'investir dans un projet « à haute valeur sociale et environnementale ». Fin 2021, ils sont déjà 18 444 actionnaires solidaires à avoir permis de réunir quelque 118,5 millions d'euros.



Villages Vivants

Le fonds d'investissement

Grâce à la création d'un fonds d'« Investissement rural et solidaire » en promouvant et proposant des produits financiers engagés aux citoyens, entreprises, collectivités et investisseurs, la Scic Villages Vivants

(→ Fiche 5) soutient les porteurs de projet dans l'achat ou la location et la rénovation de commerces de centres-bourgs en zones rurales. Elle permet aussi la mise en place d'une politique de loyers maîtrisés et progressifs.

Autres structures d'aides

- **La Foncière Antidote** est une organisation basée à Toulouse qui a pour ambition de fédérer des lieux auto-gérés souhaitant mettre en commun leurs titres de propriété en les plaçant dans une foncière qu'ils piloteront ensemble à égalité. Qu'il s'agisse de fermes, d'ateliers, d'habitats ou d'espaces culturels en ville, le but est de sortir durablement ces lieux du marché spéculatif et de garantir leur vocation collective et solidaire initiale le plus longtemps possible.

- **Le projet Récolte**, porté par Terre de Liens et l'Inrae, est une plateforme de diffusion d'expériences autour de projets fonciers agricoles menés à l'initiative ou avec le soutien des collectivités territoriales. C'est aussi un projet de sciences participatives, ouvert à tous les acteurs socio-économiques, organisant la circulation d'initiatives innovantes et la structuration d'un réseau d'acteurs français autour de la gestion durable du foncier agricole.

- **Le blog Mata** (Méthode d'acquisition de terres agricoles). Ce blog met à disposition des outils collaboratifs et participatifs, et notamment de précieuses informations, afin de vous orienter dans vos démarches et réflexions. Y sont publiés des articles sur l'acquisition de foncier agricole et une carte participative sur laquelle on peut retrouver et signaler les projets de recherche de terrain, les terrains à disposition et les porteurs de projets qui ont lancé leur activité et peuvent aider ou témoigner. Enfin, il y propose une méthode d'acquisition de terres agricoles en 7 étapes.

- **Terre en vue**, en Belgique : cette structure, proche du fonctionnement de Terre de Liens, est à la fois une association, une coopérative et une Fondation destinée à rendre possible l'acquisition de terres et de fermes par des financements citoyens, pour y installer des paysans en agroécologie.

- La coopérative **Longo Maï** soutient depuis 50 ans « la création et le développement de communautés solidaires dans des régions de montagne et périphériques » de différents pays d'Europe.

Points clés

9. Des outils pour l'accès au foncier et à l'habitat

- ➔ **Faire évoluer les lois et réglementations en matière de foncier** est nécessaire pour relever les défis alimentaires de nos territoires et permettre l'installation des néoruraux. Cela passe, dans le domaine agricole, par l'engagement d'une phase de « **démembrement** » des grandes exploitations au profit de petites fermes ou d'installations collectives diversifiées sur de vastes surfaces.
- ➔ Les **Safer**, sociétés d'aménagement qui interviennent dans une partie des ventes de fermes agricoles, présentent plusieurs défauts, soutenant historiquement l'agriculture productiviste et l'extension des fermes. Ce que leurs besoins d'auto-financement encouragent. Mais l'évolution de leur gouvernance laisse entrevoir des marges de manœuvre. Et, surtout, l'État et les collectivités locales peuvent **agir directement sur l'achat du foncier agricole**.
- ➔ Au-delà des installations agricoles, **de nombreuses structures accompagnent des projets d'habitats et d'activités diverses en milieux ruraux**, en apportant conseils, formations et financements précieux grâce à de l'épargne citoyenne.

Pour en savoir +

Captations issues de l'Agora 2020

Murray Nelson : « L'émergence de formes d'usages plus collectives des terres agricoles et de certains dispositifs ouverts par la loi. De nouvelles orientations réglementaires et institutionnelles souhaitables ».

Yannick Sencébé et Vincent Tardieu : « Atelier : Quelles sont les marges d'évolution possibles en termes de lois et de réglementations ? Comment peser sur les organisations professionnelles et les collectivités ? »

Ouvrage spécialisé et article du web

Lucile Leclair, *Hold-up sur la terre*, éd. du Seuil, 2022.

Jérôme Le Boursicaut, « Une commune bretonne impose l'agriculture bio et paysanne à 400 propriétaires », *Reporterre*, 9 mars 2020.

Sites web

Association Hameaux Légers.

Coopérative Oasis.

Association Terre de Liens.

Plaquette de Terre de Liens.

Association Villages Vivants.

Coopérative Longo Maï.

Foncière Antidote.

Blog MATA.

Projet Récolte.

La coopération, un bon levier pour s'installer

Les **outils de coopération** et **l'apprentissage** de la **vie et du travail en collectif** sont de plus en plus indissociables des projets innovants d'installation en milieu rural : des projets agricoles, d'activités relevant de l'ESS (économie sociale et solidaire), d'une communauté de vie ou d'un collectif bénévole engagé localement dans son territoire.

Si la plupart des membres de ces collectifs assurent vouloir (bien) coopérer, apprendre à vivre, travailler et agir ensemble relèvent encore souvent du défi ! Car non seulement cette démarche de coopération suppose le partage de nombreuses valeurs, mais elle nécessite aussi de **prendre le temps nécessaire et de s'investir dans des pratiques et une gouvernance à élaborer ensemble**. Car ce sont elles qui font la pérennité d'un collectif et la réussite d'un projet.

Cette présentation se base essentiellement sur le travail de quatre intervenants qui ont pris la parole lors de deux rencontres de l'Agora 2020 :



Laurent Marseault

Membre de la gouvernance de Colibris et cofondateur d'Animacoop, un réseau d'animateurs et de spécialistes des outils libres et du web collaboratif.



Anne et Patrick Beauvillard

Cofondateurs de l'Institut des territoires coopératifs, un laboratoire d'action, de recherche et de transformation sur les processus coopératifs.



Yann Sourbier

Cofondateur du Mat, un centre d'éducation et de formation en environnement, au développement territorial et à la coopération [Ardèche].

L'humain au cœur du processus coopératif

Anne et Patrick Beauvillard, cofondateurs de l'Institut des territoires coopératifs, ont travaillé auprès de 80 collectifs environ pour examiner leur manière de coopérer. Ils définissent la notion de **maturité**

coopérative comme étant « *la capacité individuelle, collective et territoriale à développer des aptitudes coopératives durables et inconditionnelles* ». Et ils insistent sur le fait que le premier travail sous-jacent au projet collectif, souvent très opérationnel (trouver un terrain, construire, s'équiper, etc.), est de s'accorder sur un processus de coopération. Rien d'inné, en vérité !

Ce premier travail est, en réalité, **un travail sur l'humain**. Or, parfois, ce facteur humain est vécu comme... le boulet des collectifs, qui freine ou complique l'action du groupe. Sa nécessité ne se manifeste souvent que tardivement ou dans l'urgence – en cas de crise –, après qu'aient été réglées toutes les autres questions (financières, juridiques, matérielles, etc.). Au risque de faire périr le projet et le groupe !



Anne et Patrick
Beauvillard



Comment faire croître
la maturité coopérative ?

Ce travail consiste à prendre en considération les personnes et personnalités au sein du groupe, à s'accorder du temps pour se rencontrer et à créer des espaces de convivialité et de confiance, mais aussi à **appréhender les forces** de chacun et chacune, ainsi que **les faiblesses et vulnérabilités** présentes. Ce sont autant de briques précieuses à identifier pour construire son projet collectif. Afin de fluidifier ces réunions, rencontres et relations, des postures d'écoute bienveillante et de non-violence sont étayées par une série d'outils, de pratiques et d'expérimentations que de nombreux réseaux associatifs et professionnels développent depuis une bonne dizaine d'années. Nous en mentionnons quelques-uns à la fin de cette fiche.

Le moteur d'un projet résilient

Dans le prolongement de cette attention au facteur humain, Anne et Patrick Beauvillard soulignent que coopérer n'est **pas seulement un choix avisé mais bien une nécessité**. Ainsi, pour s'alimenter, un collectif de vie va devoir résoudre une série de problèmes : produire son alimentation, l'acheter ou la

troquer, déterminer quels sont les bons producteurs ou réseaux de distribution, s'accorder sur un budget et sur les moyens que chacun peut y consacrer, sur les régimes existants au sein du groupe, sur la manière dont ces aliments vont être cuisinés et par qui, etc. À bien y réfléchir, pour répondre à toutes ces questions, il s'agit en réalité de mettre en œuvre **un processus de coopération clair et adapté**.

Ce processus devient leur moteur du projet collectif. On ne le « règle » pas une bonne fois pour toutes, mais on le revisite en permanence, on le pratique et on l'enrichit au quotidien de l'expertise acquise par chacun.

Permettant de sortir d'un système d'organisation pyramidal classique, la coopération promeut un **leadership partagé** : il permet à chaque membre du groupe de s'investir particulièrement dans le domaine pour lequel il ou elle aura le plus d'appétences et/ou de compétences, et ainsi de faire avancer tout le groupe.

Enfin, pour qu'un collectif dure, dans la joie, la coopération ne doit pas constituer un effort épuisant mais bien favoriser l'épanouissement du projet et de ses acteurs.

S'autogérer en se formant entre pairs

Yann Sourbier fait partie du Réseau d'échanges et pratiques alternatives et solidaires (Repas), créé en 1993 par la structure Le Mat en Ardèche. Ce réseau a mis en place un parcours itinérant de huit mois destiné à des personnes « *désireuses de comprendre et d'expérimenter les enjeux et conditions d'existence de structures expérimentant différentes formes d'autogestion* ». À travers ce tour de France des alternatives, le Repas privilégie les rencontres entre porteurs de projets collectifs et organisations.

Comme le souligne ce réseau, des collectifs (associations, entreprises, lieux de vie) en autogestion expérimentent une forme d'**innovation sociale et économique**. « *Leurs activités sont socialement utiles, respectueuses de l'environnement, ancrées sur le territoire et créatives dans leur approche de l'économie [...] Ces collectifs revitalisent le développement en milieu rural, inventent de nouvelles relations entre producteurs et consommateurs, stimulent l'audace et l'initiative des jeunes. Ils répondent à la nécessité de repenser nos manières de consommer et nos façons de produire.* »

Au lieu de se focaliser sur le seul apprentissage de compétences théoriques ou techniques, ce parcours des entreprises et lieux de vie alternatifs transmet d'abord un partage d'expériences et de pratiques à des personnes en rupture ou en questionnement sur leur vie. Ces apprentissages entre pairs permettent, au sein de structures parfois éloignées des projets professionnels des participants, de se confronter à la vie en coopération de manière immersive.

D'autres structures, surtout dans l'accompagnement de projets agricoles, proposent des formations « par les pairs », mettant la transmission de savoirs et la coopération au cœur du processus d'apprentissage. C'est notamment le cas, dans les départements, des Groupements d'agriculture biologique (GAB) et du Réseau national des espaces-tests agricoles (Reneta) : au sein de ce dernier réseau, on peut citer **Pays'en Graine** dans le Périgord, qui est relié à une dizaine de lieux-test en « archipel » sur l'ensemble de la Dordogne. Ce système propose non seulement d'expérimenter son projet en conditions de productions mais aussi de l'enrichir et de le faire évoluer grâce aux expériences de paysans déjà installés dans le territoire et à des cafés-installations permettant aux personnes en formation de partager connaissances et itinéraires. Enfin, un système de parrainage d'un porteur de projet par un paysan en activité offre un précieux soutien aux jeunes qui s'installent. Et, comme dans le cas du Repas, ce compagnonnage favorise la transmission de savoir-être et savoir-faire par des professionnels, souvent absente des formations professionnelles classiques.

Coopérer grâce à des outils numériques adaptés et libres !

Cette Agora a exploré comment « faire du lien » en campagne grâce au numérique. Dans son intervention lors de la 2^e rencontre de l'Agora, Laurent Marseault est d'abord revenu sur la posture de chacun à coopérer. Il a également insisté pour que toutes les expériences innovantes, écologiques et collaboratives en matière d'installation rurale, soient systématiquement **documentées et partagées** – ce qui est loin d'être le cas. Enfin, il appelle à veiller à

l'accès social et à la durabilité écologique des outils et des pratiques d'un numérique de la coopération. Ce qui amène inmanquablement à réfléchir sur le type de territoire et de liens en son sein.



Parmi tous ces exemples d'un numérique au service de la mise en lien dans les campagnes, certains projets proposent non seulement des contenus riches et gratuits mais aussi le code source de leur projet, c'est-à-dire une sorte d'envers du décor technique (avec les codes et les détails techniques utilisés, leur montage financier, la gouvernance du projet, etc.). Ce partage sincère d'un projet permet à chacun de s'approprier l'outil et de pouvoir le réutiliser ailleurs, à sa sauce, autour d'autres projets... Et cet essaimage est profitable à tous ! Le numérique au service du collectif doit donc être protégé de toute privatisation afin de demeurer un bien au service du commun. Et il est urgent d'intégrer cette dimension dans tous nos projets œuvrant à la transition écologique et sociale.

Laurent Marseault

Quelques exemples d'outils numériques librement accessibles en pleine campagne, glanés au cours d'un atelier de cette Agora, en vrac : des sites de rencontres et de services destinés aux ruraux ; des apprentissages pointus et partagés entre plusieurs écoles rurales isolées ; des bornes émettrices (lisibles par QR-codes) rythmant une ballade au sein d'un site avec des enregistrements de récits d'habitants et de naturalistes pour partager les pépites du lieu ; une cartographie des ressources diverses [naturelles, alimentaires, de compétences, artistiques, de services] d'un territoire, mais aussi de ses pollutions et risques industriels, le tout construit d'une façon collaborative ; des espaces partagés à très haut débit pour favoriser les mutualisations entre usagers, mais aussi pour réduire l'empreinte carbone du numérique dans les campagnes ; la création de médiateurs pour documenter des façons de faire sans numérique ; etc.

2 initiatives remarquables



Les Localos

« Bienvenue dans le local-monde ! »

Ce slogan des **Localos** résume bien la démarche de cette société coopérative d'intérêt collectif [Scic] basée à Limoges. La coopérative veut mettre en commun diverses expertises en zones rurales pour articuler développement local et transition écologique. Elle propose, par un accompagnement adapté, de faire collaborer les acteurs locaux (élus, professionnels, entreprises, collectifs citoyens, etc.) afin qu'ils **coconstruisent une démarche originale de développement local**, réfléchissent à l'économie territoriale et à la transition écologique, veillent à l'inclusion sociale, au rayonnement culturel ou encore à l'accueil de nouvelles populations.

Interpole

des ressources mutualisées pour coopérer

Interpole est une plateforme de ressources partagées par divers formateurs et facilitateurs répartis aux quatre coins de la France, « pour être moins con·nes », nous prévient-on d'emblée ! Elle a été créée à l'initiative d'**Animacoop**, une structure inspirante, agile et généreuse qui propose des formations aux collectifs pour créer des outils adaptés à leurs projets.

On trouve sur Interpole :

- des techniques et formats d'animations, triés par objectifs attendus de la rencontre ;
- un panel d'outils numériques, triés par usages potentiels, avec leurs avantages et inconvénients ainsi que des liens vers leurs tutoriels ;
- des notions et concepts clés pour prendre du recul sur nos pratiques collaboratives (concepts fondateurs, documents de recherche, trucs et astuces...) ;
- des récits d'expériences de coopération inspirantes, afin d'ouvrir nos imaginaires ;
- etc.



Séance de codage pour des outils libres.



Les contenus du site (comme de notre ouvrage !) sont protégés par une licence CC-BY-SA, à savoir que vous pouvez les réutiliser, les modifier et les diffuser, et ce pour tout usage (même commercial), à condition d'en citer les auteurs et de les partager sous ces mêmes conditions de licence.



Points clés

10. La coopération, un bon levier pour s'installer

- ➔ La coopération est **le chemin exigeant mais le plus sûr** pour réussir son installation en campagne, pour se relier aux acteurs locaux et imaginer des projets ensemble... **durables**.
- ➔ C'est moins de formations, d'outils et de techniques dont on a besoin pour coopérer que de **transformer les approches** avec lesquelles on arrive dans un projet. En mettant **l'humain** au cœur de toutes choses, et en prenant le temps pour (s')écouter et construire une gouvernance adaptée à son projet.
- ➔ De plus en plus de structures d'accompagnement de porteurs de projets favorisent **le compagnonnage et la formation entre pairs** qui permettent de **s'auto-gérer**, et des partages d'expériences et de savoirs plus divers que par les approches classiques de formation.
- ➔ Pour combattre l'isolement en campagne, **des outils et des pratiques numériques nouvelles et libres** émergent un peu partout. Et cela au service des projets collectifs et du bien commun.

Pour en savoir +

🎥 Captations issues de l'Agora 2020

Anne et Patrick Beauvillard : « Comment fabrique-t-on des projets collectifs ? Au-delà des outils, apprendre à soigner le processus coopératif ».

Yann Sourbier : « Développer un accompagnement collectif par ses pairs ».

Laurent Marseault : « Le numérique peut-il favoriser les projets collectifs dans les nouveaux modes d'installations rurales ? ». En bonus : « Collaborer : nécessité ou effet de mode ? » (6'45, percutant !).

📖 Livres, articles et formations spécialisés

Reinventing Organizations, Frédéric Laloux, éd. Diateino, 2019. C'est la version (en français) résumée et illustrée du livre phénomène qui invite à repenser le management et la gouvernance de son collectif de travail.

La Communication NonViolente à l'usage de ceux qui veulent changer le monde, Nathalie Achard, éd. Marabout, 2020.

Métacartes Faire Ensemble, 60 cartes pour réinventer ses réunions d'une heure ou une rencontre de 3 jours, pour 10 ou 100 personnes. Inspirantes par la variété des méthodes, ces cartes tiennent dans la poche et ont l'avantage d'être utilisables avant ou pendant une animation.

Formation en ligne pour « Créer des projets collectifs, méthodes et outils éthiques », par le projet Outils Libres du Mouvement Colibris.

Un ensemble de quatre articles, rédigés par Daphné Vialan de la Coopérative Oasis, sur la prévention des conflits au sein d'un collectif de vie (2022) : « 7 outils de prévention des conflits », « Plaidoyer pour une culture du conflit dans les oasis », « Deux conseils concrets pour faire face à un conflit de groupe » et « Tour d'horizon des approches pour traverser un conflit en groupe ».

💻 Sites web de structures et projets

L'Institut des Territoires Coopératifs.

Les Localos.

Le Mat Ardèche.

Animacoop. Et pour trouver des Animacooopiens près de chez vous, c'est par là !

Le Secoueur de Cocotiers.

Outils Réseaux.

La Fabrique des colibris, une plateforme de mise en liens et d'entraide entre porteurs de projets, en partie en zones rurales.

Le Projet Clic ! (Contenus et logiciels pour des internets conviviaux) et sa présentation sur Colibris le Mag.



Remerciements particuliers

- À toutes les **organisations partenaires** (liste ci-dessous) qui ont accompagné et nourri généreusement cette Agora durant un an.
- Aux deux fondations **Terra Symbiosis** et **Léa Nature**, sans lesquelles nous n'aurions pas pu organiser cette Agora.
- Aux nombreuses chercheuses et chercheurs ayant participé à cette Agora :

Anne et Patrick Beauvillard (Territoires Coopératifs) • **Lucile Bonnel** (AgroSup Dijon / Observatoire sur l'agriruralité en Bourgogne Franche-Comté) • **Anne-Cécile Brit** (Civam Bretagne, RMT Alimentation Locale) • **Guillaume Faburel** (université Lumière Lyon 2 / UMR Triangle) • **Mikael Laurent** (BRUDED) • **Pauline Lécole** (Montpellier SupAgro) • **Laurent Marseault** (Outils-Réseaux, Animacoop et Secoueur de Cocotiers, Colibris) • **Kevin Morel** (Inrae / AgroParisTech) • **Laurent Rieutort** (université Clermont-Auvergne / EA 997 Ceramac) • **Henri Rouillé d'Orfeuil** (Resolis) • **Catherine Rouvière** (chercheuse en histoire sociale indépendante) • **Bertrand Schmitt** (Inrae-Cesaer) • **Yannick Sencébé** (AgroSup Dijon / Inrae-Cesaer) • **Hélène Tallon** (géographe indépendante) • **Sophie Thoyer** (Montpellier SupAgro / Inrae) • **Bertrand Valiorgue** (université Clermont-Auvergne) • **Frédéric Wallet** (AgroParisTech)

Partenaires ayant participé à l'Agora 2020 organisée par le Mouvement Colibris



Pour améliorer l'accès à la connaissance, cet ouvrage est soumis à la licence Creative Commons BY-SA 4.0. Cela signifie que le Mouvement Colibris autorise la redistribution et la réutilisation libre de tous les textes (mais pas des photos, soumises au copyright) pour n'importe quel usage, y compris à des fins commerciales. Seules contraintes : l'auteur doit être précisé (en l'occurrence le Mouvement Colibris) et toute réutilisation doit être sous publiée dans les mêmes conditions, c'est-à-dire sous la même licence.



Cette Agora des colibris 2020 a été coordonnée par : Vincent Tardieu et Marie-Hélène Pillot

Cet ouvrage a été réalisé par :

Jeanne Chaumont et Vincent Tardieu (textes), Christine Masson (graphisme), Vincent Langlois (corrections), Zelina Picard-Boni (montages vidéo)

Crédits photographiques : © Jérôme Derigny : couv., p. 4 - © Patrick Lazic : p. 2, 56, 57 - © Eddie Kopp : p. 3.